



HAL
open science

Référents évolutifs et évolution de la référence

Michel Charolles

► **To cite this version:**

Michel Charolles. Référents évolutifs et évolution de la référence. Les référents évolutifs entre linguistique et philosophie, Klincksieck, pp.39-97, 2001. hal-01404846

HAL Id: hal-01404846

<https://hal.science/hal-01404846>

Submitted on 29 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAROLLES M, 2001, "Référents évolutifs et évolution de la référence", in W. de Mulder & C.Schnecker eds, *Les référents évolutifs entre linguistique et philosophie*, Paris, Klincksieck, 39-97.

REFERENTS EVOLUTIFS ET EVOLUTION DE LA REFERENCE

Michel Charolles
Université de Paris III
EP - CNRS 2050

Une étude de D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin parue dans les *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* (TRANEL, 1995, n° 23) critique sévèrement les analyses sur les référents évolutifs que C.Schnecker, J.François et moi nous présentons dans M.Charolles & C.Schnecker (1993), C.Schnecker & M.Charolles (1993) et M.Charolles & J.François (1995/1998¹). Dans le même numéro de cette revue, L.Mondada & D.Dubois s'en prennent aussi, plus incidemment mais non moins franchement, à la façon dont nous abordons les problèmes de référence dans les contextes particuliers que nous étudions. Dans les pages qui suivent², je me propose de répondre à ces critiques. Je laisserai de côté certaines remarques de D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin portant sur des aspects plus ponctuels des études incriminées pour me concentrer sur celles qui touchent au coeur de notre travail³.

Pour commencer, je vais rapidement rappeler quels phénomènes référentiels nous privilégions dans les études en question, pourquoi nous les privilégions et sous quel angle nous les abordons. Je donnerai ensuite un aperçu général des critiques développées par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin. Dans la troisième partie, qui est la plus étoffée, je reviendrai sur cinq points qui me paraissent essentiels dans leur argumentation et je

¹ - Cette dernière étude rédigée en 1995 doit paraître en anglais dans un volume édité par A.Reboul chez W.Benjamins. En attendant la publication, une version française a paru dans les *Cahiers de LANDISCO* (1998, n°11).

² - Ce travail complète une étude précédente (M.Charolles 1997a) dans laquelle je précise et rectifie un certain nombre de points développés dans M.Charolles & C.Schnecker (1993), C.Schnecker & M.Charolles (1993) et M.Charolles & J.François (à par.) et déjà discutés par G.Kleiber (à par. et 1997), G.Kleiber & M.Riegel (à par.), W. de Mulder (1995), W. de Mulder & L.Tasmowski-de-Ryck (1997) et A.Reboul (1997).

³ - Dans les pages qui suivent je ne dirai rien des remarques que D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin formulent à l'encontre de C.Schnecker & M.Charolles (1993). Cette étude porte en effet sur le comportement des expressions de reprise dans les récits de métamorphose. Les problèmes qui apparaissent dans ces contextes sont très différents de ceux que soulève l'emploi des pronoms et des SN anaphoriques à la suite de prédictions transformatrices. Sur cette différence cf. G.Kleiber (1997, et à par.) et M.Charolles (1997a).

m'efforcerais de montrer pourquoi leurs objections ne me semblent pas parfaitement fondées. Je contesterai en particulier que la suggestion de D.Apothélos & M.J.Reichler-Béguelin consistant à "*resituer la problématique des référents évolutifs dans le cadre plus large*" de la problématique de "*l'évolution de la référence*" (p. 228) permette d'aborder les phénomènes qui nous intéressent d'une façon plus satisfaisante.

Les remarques qui suivent n'engagent bien entendu ni J.François ni C.Schnedecker avec qui j'ai eu le plaisir de publier les articles controversés et il va sans dire que j'ai le plus grand estime pour D.Apothélos, M.J.Reichler-Béguelin, L.Mondada et D.Dubois qui nous ont fait l'honneur de les discuter avec beaucoup d'attention et une salutaire véhémence.

I. LES REFERENTS EVOLUTIFS : QUELQUES RAPPELS

Depuis la fin des années 1970, un très grand nombre d'études linguistiques, psycholinguistiques et informatiques ont été consacrées à la façon dont les expressions référentielles disponibles dans les différentes langues sont à même, selon leur type, de déterminer leur référent, et cela aussi bien dans leurs usages en situation immédiate que dans leurs emplois textuels et anaphoriques. Divers facteurs à même d'influer sur la détermination du référent ont été successivement mis en avant. On a notamment souligné l'importance des critères syntaxiques (théorie du liage), sémantiques et pragmatiques (spécificité du mode de détermination du référent ou des instructions interprétatives attachées aux SN indéfinis, définis, démonstratifs, possessifs et pronominaux) ainsi que discursifs.

Dans le prolongement des études pragmatiques et discursives, mais aussi psycholinguistiques⁴, un grand nombre de travaux insistent aujourd'hui sur la dimension cognitive de ces phénomènes. L'idée générale, que l'on retrouve dans toutes ces analyses, consiste à faire valoir que les expressions référentielles, selon leur type, sont prédestinées à désigner telle ou telle entité en fonction de son degré d'accessibilité (cf. M.Ariel 1990, J.Gundel, N.Hedberg & R.Zacharski 1993, T.Fretheim & J.Gundel eds. 1996) dans la représentation mentale⁵ des états de choses construite par le locuteur et l'auditeur/lecteur à chaque étape du développement du discours. Au départ, ces approches n'étaient pas destinées à rendre compte des contraintes syntaxiques mises en avant par la grammaire générative au niveau de la phrase (cf. entre autres T.Reinhart 1983, et pour une présentation d'ensemble sur le français A.Zribi-Hertz 1996). Toutefois, K. van Hoek a montré, dans une étude récente

⁴ - Pour les études psycholinguistiques, cf. notamment A.Sanford & S.Garrod (1981), et S.Garrod & A.Sanford (1982, 1983, 1990), A.Garnham & J.Oakhill (1985, 1989)

⁵ - Personne, il faut bien le reconnaître, n'est à même d'expliquer précisément en quoi consiste cette représentation mentale. Les psycholinguistes ne sont en la matière guère plus explicites que les linguistes. Les seuls à s'engager un peu sur le sujet sont ceux qui comme A.Garnham, J.Oakhill et quelques autres s'appuient sur la théorie de modèles mentaux de P.N.Johnson-Laird (1983). Les chercheurs qui se situent dans la perspective du traitement informatique ou de la sémantique formelle (notamment ceux qui travaillent dans le cadre de la *Théorie des Représentations de Discours* de H.Kamp - pour une présentation de différents modèles cf. F.Corblin & C.Beyssade 1996) sont évidemment les plus à l'aise sur le sujet. Comme ils ne prétendent pas que leurs modèles ont une quelconque plausibilité psychologique, ils sont parfaitement libres de les configurer comme cela les arrange. Les linguistes qui s'intéressent à la référence et aux anaphores usant (et sans doute abusant - mais comment faire autrement ?) dans leurs travaux de termes comme "saillance", "proéminence", parlant de "centre" ou "de foyer de l'attention", voire de "mémoire discursive", termes qui ont d'évidentes connotations psychologiques, nourrissent fatalement de fortes attentes de ce côté-là. Les informaticiens qui parlent de centrage évitent jusqu'à un certain point ce genre de glissement, mais les attentes demeurent. La notion de "scène verbale" introduite par B.Victorri (1997) dans une étude sur la polysémie est intéressante, mais il s'agit, comme le reconnaît l'auteur lui-même, d'une hypothèse dont on a encore du mal à voir ce qu'elle pourrait donner précisément à propos des problèmes discutés ici.

(1995), que la théorie de l'accessibilité (revisitée dans le cadre de la grammaire cognitive de R.Langacker 1987 et 1991) permettait également d'expliquer les usages de ces expressions réputés liés par leurs positions syntaxiques. L'avantage de ce type d'analyse est qu'il offre un cadre explicatif unique permettant de rendre compte à la fois des emplois dans la phrase (i.e. dans la proposition minimale) et au-delà, et qu'il n'oblige par conséquent pas à supposer des processus de traitement fondamentalement différents à ces deux niveaux.

L'image des processus d'interprétation des expressions anaphoriques qui ressort dans la littérature linguistique, psycholinguistique et informatique actuelle est celle d'un dispositif éminemment dynamique dans lequel le degré de saillance et donc d'accessibilité des référents à même de jouer le rôle d'antécédent pour une expression anaphorique est continuellement actualisé en fonction de l'avancée du discours. Cette avancée se traduit par la mise en focus ou le centrage (B.Grosz, A.Joshi & S.Weinstein 1995, M.Walker, M.Joshi & E.Prince 1998) d'une entité déterminée dans le modèle référentiel, de sorte qu'il est possible de formuler des prédictions sur le choix, à une étape donnée de la construction de ce modèle, de telle ou telle expression anaphorique pour renvoyer à cette entité⁶.

Etant donné ces orientations, on devrait s'attendre à ce que les travaux dans le domaine accordent une attention particulière aux discours faisant état des modifications subies par des entités introduites dans le modèle référentiel. Si en effet l'interprétant révisé continuellement l'état dans lequel se trouve ce modèle, on peut conjecturer qu'il va être sensible à toutes les indications signalant que les entités qui en faisaient partie à un stade t1 du traitement ne sont plus, à un stade t2, ce qu'elles étaient auparavant, soit qu'elles aient été annihilées, remplacées par d'autres, ou profondément transformées. Les possibilités en la matière sont évidemment très nombreuses, de même que les types de contextes où on risque de les rencontrer (recettes de cuisine, énoncés de problèmes, notices de fabrication, interactions mettant en jeu des participants ne partageant pas les mêmes connaissances, etc.).

Lorsqu'on examine les exemples exploités dans la littérature sur la référence et l'anaphore on s'aperçoit qu'ils ne mettent pratiquement jamais en cause des contextes évolutifs du genre de ceux qui viennent d'être évoqués. Les emplois discutés sont en général du type :

(1) *Lors de son séjour en France John a visité la maison de Balzac. Elle/La bâtisse/Cette demeure ...*

avec des pronoms, des SN définis ou des SN démonstratifs renvoyant à une entité introduite⁷ dans une phrase précédente dont la prédication dénote un procès qui ne porte pas atteinte à son intégrité. C'est pour combler cette lacune que nous avons été amenés à nous intéresser à des emplois comme :

(2) *Une bombe avait réduit en poussière la maison de Balzac. Elle/La bâtisse/Cette demeure ...*

dans lesquels le verbe de la phrase hôte du référent comporte un prédicat transformateur et à propos desquels la question se pose évidemment de savoir s'il est encore possible de renvoyer à ce référent (et à l'aide de quelles expressions) dans la suite du discours.

Les contextes évolutifs du genre de (2) ne posent bien entendu aucun problème si la seconde phrase fait allusion à l'état antérieur du référent :

(3) *Une bombe avait réduit en poussière la maison de Balzac. Elle/La bâtisse/Cette demeure avait été construite au XVIIIème siècle.*

⁶ - Ce type d'approche est bien illustré par D.Apothéloz (1995).

⁷ - Précisons que les entités ne font pas partie des phrases, elles sont introduites dans le modèle d'interprétation à la suite de leur traitement.

Par contre, si elle porte sur l'état dans lequel se trouve le référent à l'issue du procès transformateur comme dans :

(4) ? Une bombe avait réduit en poussière **la maison de Balzac**. **Elle/La bâtisse/Cette demeure sert maintenant de siège social à une multinationale.**

la reprise paraît difficile. Comme dans la représentation que se fait le lecteur de la situation dénotée après avoir lu la première phrase il n'y a plus aucune entité correspondant à la description *maison de Balzac*, on ne voit pas comment il pourrait ensuite attribuer une fonction quelconque à cette entité. Cette impossibilité est directement liée à la prédication transformatrice qui dénote un procès annihilateur conduisant à la disparition du patient. L'importance de la prédication apparaît bien quand on compare (4) avec (5) :

(5) Un promoteur avait démonté **la maison de Balzac**. Il l'avait reconstruite/Il avait reconstruit **la bâtisse/cette demeure** au centre de Tokyo où elle sert maintenant de siège social à une multinationale.

où le patient est encore accessible, à l'aide soit d'un pronom soit d'un SN préservant sa catégorie initiale.

Les emplois comme (5) posent un problème qui était et qui est toujours peu discuté dans la littérature sur la référence. A supposer en effet que, comme on a coutume de le faire en linguistique, on recoure à des indices pour marquer les relations de coréférence entre les entités dénotées, considérera-t-on que, dans (5), le pronom ou les SN de reprise doivent être coïncidés avec le SN *la maison de Balzac*, ou bien estimera-t-on, au contraire, que ces expressions renvoient indirectement à une entité partageant certains traits du référent original mais qui n'en est pas moins différente étant donné qu'elle n'occupe plus le même site et ne remplit plus les mêmes fonctions ? Quelque réponse que l'on apporte à cette question, il est bien clair que les cas comme (5) doivent être différenciés de (6) :

(6) John dessina **la maison de Balzac** et, de retour à Boston, l'épingla/*épingla **la bâtisse/* épingla cette demeure** au-dessus de son bureau.

où seul le pronom est possible et où le prédicat inclut une fonction sémantique de représentation connectant un référent-déclencheur, en l'occurrence l'entité désignée par le SN défini *la maison de Balzac*, à un référent-cible, à savoir, le dessin de ladite maison, référents qui sont, cette fois-ci, clairement disjoints (cf. M.Charolles & J.François 1995/1998 p. 32 et suivantes, ainsi que D.Boileau 1998).

Les quelques exemples fabriqués qui précèdent suffisent à donner un idée des problèmes que l'on rencontre dans les discours faisant état des transformations que subit progressivement un référent préalablement introduit dans le modèle d'interprétation. Comme les prédications jouent de toute évidence un rôle crucial dans cette affaire, nous avons essayé, avec J.François (M.Charolles & J.François 1995/1998), de recenser et de classer les verbes à même d'exprimer des changements. Dans la typologie que nous présentons, nous distinguons trois grandes classes de verbes. La première regroupe des verbes indiquant qu'une certaine entité est créée (*tracer un trait, monter une cloison, etc.*), la seconde, des verbes signalant qu'une entité est annihilée (*effacer un fichier, boucher un trou, etc.*) et la troisième des verbes décrivant un changement qualitatif qui soit n'affecte pas la forme de l'entité (*laver une assiette*) soit l'affecte par passage du massif au comptable (*empaqueter de la farine*) ou du comptable au massif (*broyer deux gousses d'ail*) ou par modification de sa structure partonomique (*dégoupiller une grenade*). Dans cette troisième catégorie nous réservons une place aux prédicats reproductifs (*dessiner, photocopier, filmer, traduire, etc.*) signalés à propos de (6), mais ces verbes, comme du reste beaucoup d'autres mentionnés dans notre travail, mériteraient une analyse spécifique.

Cette classification, outre qu'elle vise à une meilleure connaissance du sémantisme des verbes considérés, est orientée vers la formulation d'hypothèses sur les possibilités de renvoi anaphorique au patient. Les exemples (fabriqués) sur lesquels nous testons ces hypothèses sont (sciemment) dépouillés. Ils sont tous fabriqués selon le moule suivant :

(i) SN¹_{def} V_{TR} SN²_{indef.} puis pro V.

et illustrés par des exemples du type :

(7) *La petite fille traça **un trait** puis **le** gomma.*

(8) *L'étudiante effaça **un fichier** puis **l'imprima**.*

(9) *Le garçon tondit **la pelouse** puis **l'arrosa**.*

Dans M.Charolles & J.François (1995/1998) nous nous intéressons seulement au pronom pour la simple raison que ce type de reprise ne véhiculant aucune indication sur la catégorie ou sorte du référent est incapable d'exprimer, par lui-même, les changements qui pourraient résulter des transformations subies par ce référent. Le pronom constitue de ce fait la forme la plus épurée pour tester la permanence du patient dans l'état où il a été initialement introduit.

Quand on examine le comportement du pronom dans les contextes évolutifs, on s'aperçoit que son emploi ne pose aucun problème dans deux cas :

- lorsque la prédication conduit à la création d'une entité inédite :

(10) *La maîtresse écrivit **un mot** au tableau puis elle **le** lut à haute voix.*

- lorsque la prédication, tout en portant atteinte aux attributs qualitatifs du référent, n'en affecte qu'un sous-ensemble sans incidence sur son identité sortale, autrement dit, sans incidence sur les traits descriptifs faisant qu'il est un exemplaire d'une catégorie déterminée. Par exemple, le fait qu'une assiette soit propre ou sale ne modifie en rien le sentiment que l'on a affaire à une assiette et à la même assiette :

(11) *Paul lava **une assiette** puis **la** rangea.*

Quand, par contre, la prédication affecte les attributs contribuant à l'identification sortale du référent, la reprise devient très vite problématique. C'est ce qui se passe avec les prédicats annihilateurs, par exemple avec le verbe *boucher* dans certains de ses emplois comme :

(12) * *Le plâtrier boucha **un trou** dans la cloison puis **le** colmata.*

Une fois qu'un trou a été bouché, il n'existe plus en tant que trou ni, *a fortiori*, en tant que tel trou particulier, et l'on comprend bien que, dans ces conditions il soit malaisé d'y renvoyer dans la suite.

Il y a bien entendu toutes sortes de subtilités. Nous en discutons certaines dans M.Charolles & J.François (1995/1998), mais il reste encore beaucoup de choses à faire dans ce domaine. Parmi les cas que nous abordons, nous relevons que certains emplois qui devraient être inacceptables étant donné qu'il y a atteinte aux attributs sortaux des patients semblent malgré tout envisageables. Concernant les emplois avec un prédicat annihilateur, nous notons en particulier qu'un exemple comme :

(13) *Le plâtrier boucha **un trou** dans la cloison puis **le** recouvrit de peinture.*

quoique proche de (12) semble néanmoins plus acceptable. Partant de cette observation et de quelques autres du même genre, nous avançons l'idée que l'emploi du pronom demeure possible lorsque la prédication transformatrice initiale, tout en portant atteinte aux attributs sortaux du référent, préserve et attire l'attention sur certains traits participant à l'identification de celui-ci en tant que particulier, comme par exemple le site qu'il occupait (cf. M.Charolles 1997a). Dans ces cas, le référent, quoique n'existant plus en tant que satisfaisant à la catégorie sous laquelle il a été introduit, demeure néanmoins récupérable via certains indices contribuant à son identité numérique. C'est ce qui se arrive dans (13), mais aussi dans (14) et (15) :

(14) *L'étudiante effaça **un fichier** puis **le** remplaça par un autre.*

(15) *L'employé enleva **une tache** sur le pantalon puis **la** brossa.*

L'acceptabilité de ces emplois est cependant soumise à une condition supplémentaire qui est que les deux actions doivent impliquer un même agent qui soit capable d'interpréter une donnée matérielle comme un indice de la permanence d'une entité existant précédemment⁸. Dans (13), (14) et (15), le fait que les deux actions soient successivement accomplies par le même sujet suffit à garantir cette condition. Dans :

(16) *Une coulée de boue combla **le lit du torrent** et, un siècle plus tard, une forêt le recouvrait.*

qui n'implique pas d'agent humain, on est obligé de supposer que le locuteur dispose d'un savoir lui permettant d'accéder au lit du torrent qui n'existe plus, via certaines traces, géologiques par exemple.

II. CRITIQUES DE D.APOTHELOZ & M.J.REICHLER-BEGUELIN (1995) ET DE L.MONDADA & D.DUBOIS (1995)

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin (1995) aussi bien que L.Mondada & D.Dubois (1995) nourrissent les plus grandes réserves quant à la façon dont nous abordons les problèmes de référence dans les études évoquées ci-avant. L'esprit dans lequel nous envisageons ces problèmes leur paraît visiblement réducteur, entaché de présupposés réalistes, "*chosistes*", nourri d'une vision étroitement positiviste-logique et rétrograde des relations entre le langage et le monde.

L.Mondada & D.Dubois rejettent en effet très clairement

"un modèle (de la référence) basé sur un "mapping" des mots sur les choses, qui évalue les performances discursives en mesurant leur degré de correspondance avec le monde extérieur" (p.275)

car ce point de vue, auquel nous souscrivions,

"présuppose un monde objectif préexistant au discours, des objets a priori discrets et stables et des unités discursives discrètes, dont la signification est donnée par leur cartographie d'objets du monde réel à travers la référence et la nomination" (note 1, p. 275).

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, dans le même esprit, défendent une "*une conception (...) résolument non réaliste de la référence linguistique*" (p.227) et plaident en faveur d'une approche "*représentationnelle et constructiviste*" (p.227)⁹. Ils soulignent que

"les objets-de-discours ne préexistent pas "naturellement" à l'activité cognitive et interactive des sujets parlants, mais doivent être conçus comme des produits - fondamentalement culturels - de cette activité" (p. 229)

⁸ - Ces phénomènes de point de vue se retrouvent, sous un jour différent, dans les récits de métamorphose fictionnelle où ils jouent un rôle essentiel. Sur ces récits cf. C.Schnedecker & M.Charolles (1993), C.Schnedecker (à par.) De Mulder (1995), C.Vetters (ce volume).

⁹ - L.Mondada & D.Dubois poussent l'anti-réalisme encore plus loin puisqu'elles suggèrent que le simple fait de poser les problèmes de référence en termes de représentation enferme le débat dans un cadre trop étroit. Le problème, expliquent-elles, "*n'est plus de se demander comment l'information est transmise ou comment les états du monde sont représentés de façon adéquate, mais de se demander comment les activités humaines, cognitives et linguistiques structurent et donnent un sens au monde*" (p. 276). Plutôt que de "réfèrent" et de "référence" L.Mondada & D.Dubois préfèrent d'ailleurs parler de "référenciation" car, comme les opérations de catégorisation, les pratiques référentielles ont une nature fondamentalement "*symbolique*". Elles ne sont, de ce fait, "*pas imputables à un sujet cognitif abstrait, rationnel, intentionnel et idéal, solitaire face au monde, mais à une construction d'objets cognitifs et discursifs dans l'intersubjectivité des négociations, des modifications, des ratifications de conceptions individuelles et publiques du monde*" (p. 276).

Quand on envisage les référents non plus comme des entités mondaines mais comme ce que D.Apothéloz A & M.J.Reichler-Béguelin appellent des "*objets-de-discours*" ceux-ci, écrivent-ils, apparaissent comme inséparables d'une "*pratique sociale*" et

"l'identité de ces realia devient le produit d'une interaction entre le sujet humain et son environnement. On ne peut plus dès lors se contenter de parler d'eux uniquement comme de référents au sens mondain du terme, dans la mesure où ces objets ont acquis un statut de construits culturels, et où par conséquent leur "essence" comporte forcément un paramètre anthropologique" (p. 239)

Les "*objets-de-discours*", façonnés par les sujets en fonction de leurs intérêts communicatifs, ayant forcément une dimension "*anthropologique*", les linguistes qui, expliquent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, perdent de vue ces caractéristiques, "*cesse(nt) de faire de la linguistique*" (p. 240) pour se livrer, à de la mauvaise philosophie - ou pire, à une sorte de physique "*naïve*". De même, D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin préfèrent

"laisser aux psychologues le soin de montrer quels types de régularités il est possible de mettre en lumière dans les procédés de discrétisation et de catégorisation effectuées par les sujets sur la réalité physique au gré des transformations qu'on peut lui faire subir expérimentalement" (p.238)

pour aborder les problèmes de référence

"d'un point de vue strictement linguistique (...) à l'exclusion de toute considération philosophique ou métaphysique" (p.229).

Quant à nous, nous ne ferions, encore une fois

"qu'aller chercher dans le réel extralangagier les principes censés régler les usages linguistiques (ceux-là mêmes dont on cherche à mettre à jour le fonctionnement)" (p.235)

ce qui nous conduirait à

"confondre régulièrement impossibilité grammaticale et impossibilité référentielle" (p.235)

Les référents, une fois coupés de leur relation avec le monde externe, une fois promus au rang d'objets-de-discours, sont, poursuivent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin,

"modélisables sous la forme d'un ensemble - par définition évolutif - d'informations incluses dans le savoir partagé par les interlocuteurs" (p.227)

Les objets dont traitent les discours sont en constante évolution par le biais des

"opérations et stratégies discursives qui contribuent à faire évoluer la catégorisation lexicale et/ou le bagage de connaissances associées aux objets-de-discours, qu'il y ait ou non modification "ontologique" du référent, c'est-à-dire du corrélat extra-langagier des objets-de-discours" (p. 229).

De là il découle, disent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, que

"le problème des référents évolutifs n'en est pas un : tout objet-de-discours est, par définition évolutif, car chaque prédication le concernant modifie son statut informationnel en mémoire discursive - même s'il s'agit d'une prédication non transformationnelle telle que rester assis ou ne pas bouger" (p. 240).

Entendue au sens restreint qui est le nôtre, la problématique des référents évolutifs, c'est-à-dire l'étude des formes de reprise dans les contextes rapportant les changements subis par une entité précédemment mentionnée dans le discours, ne trouve d'intérêt, aux yeux de D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin

"qu'à condition d'être replacée au sein de celle, plus générale, de l'évolution de la référence et de la catégorisation ; il s'agit alors d'envisager la globalité des paramètres qui conditionnent la gestion de l'acte référentiel par un sujet plongé dans une situation de communication concrète" (p. 266).

Ce bref survol des critiques que L.Mondada & D..Dubois ainsi que D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin développent à l'encontre de nos analyses sera complété dans la suite par d'autres extraits. Les passages reproduits ci-dessus devraient néanmoins suffire à donner une idée de l'esprit de leurs remarques et des grandes lignes de leur argumentation.

III. REFERENTS EVOLUTIFS ET EVOLUTION DE LA REFERENCE

Dans cette partie, je me propose de montrer successivement

- (3.1.) que la notion d'objet-de-discours n'est pas nécessaire pour rendre compte des phénomènes de reprise dans les contextes évolutifs,
- (3.2.) que l'idée selon laquelle il y a toujours évolution de la référence dès qu'un discours traite d'une même entité n'est pas contestable mais qu'elle appelle plus de commentaires que ceux présentés par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin,
- (3.3.) que les cas d'évolution de la référence mis en avant par les auteurs n'ont pas grand chose à voir avec les emplois dont nous traitons,
- (3.4.) que les référents évolutifs méritent d'être étudiés à part car ils soulèvent des énigmes spécifiques,
- (3.5.) et, enfin, que cette étude relève de plein droit (quoique non exclusivement) d'une approche linguistique.

Je m'en tiendrai autant que possible au problème des référents évolutifs. Les "grandes questions" évoquées par L.Mondada & D..Dubois ainsi que D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin dans leurs critiques ne seront abordées qu'en lien direct avec cette problématique.

3.1. Référent et "objet-de discours"

La résolution référentielle d'une expression anaphorique ne s'épuise pas dans l'appariement de cette expression avec un SN antécédent ou source. Il ne se trouve plus guère de linguistes aujourd'hui pour défendre ce genre de point de vue, notamment à propos des pronoms. L'idée, maintenant couramment admise (cf I), que la résolution d'un pronom se passe au niveau du modèle mental et donc sollicite ce que D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin appellent, à la suite de A.Berrendonner, la "*mémoire discursive*", soulève cependant diverses questions concernant en particulier le type d'informations que cette mémoire doit contenir pour permettre cette résolution et le rôle exact que ces informations sont amenées à jouer dans le processus d'interprétation.

3.1.1 L'interprétation des pronoms et le contenu du modèle mental

A propos des pronoms, la plupart des théories actuelles relèvent que ces expressions sont destinées à renvoyer, aussi bien dans leurs usages en situation immédiate que dans leurs emplois anaphoriques, aux entités jouissant d'un haut degré de saillance dans la représentation des états de choses dénotés. A la suite d'autres auteurs, M.Ariel (1990) établit une corrélation entre cette particularité et le fait que les pronoms personnels sont des formes brèves, inaccentuées, et peu informatives. Au contraire des pronoms toniques, qui servent à récupérer (en général par contraste) un référent moins saillant, les formes inaccentuées n'ont pas besoin d'être mises en valeur pour renvoyer à un référent qui, étant déjà présent à l'esprit des auditeurs ou des lecteurs, va immédiatement les saturer. Les pronoms personnels atones et notamment clitiques ne sont supplantés dans ce rôle que par les anaphores nulles (les compléments vides par exemple) qui, précisément parce qu'elles sont nulles, sont encore un plus attirées par les entités proéminentes dans le modèle.

Cette analyse appellerait de nombreux commentaires (cf. notamment G.Kleiber 1994), mais un point sur lequel on oublie parfois d'insister consiste à faire remarquer que, si les pronoms personnels ont le privilège de renvoyer aux entités qui ressortent le plus dans le modèle mental au moment où ils sont utilisés, ils ont besoin aussi d'être contrôlés en genre. Cette contrainte implique qu'on les rattache à un antécédent présent dans le cotexte ou récupérable à partir de celui-ci. Comme les entités figurant dans le modèle mental n'ont, en elles-mêmes, en tant que "pures" représentations, pas de genre, si tout se passait au niveau conceptuel, on ne voit pas comment ce contrôle pourrait intervenir (cf. L.Tasmowski-De Ryck & P.Verluyten 1982, 1985), à moins d'inscrire dans le modèle le nom de l'entité dénotée (cf. P.Bosch 1987)¹⁰. Cela ne préjuge évidemment en rien du moment auquel intervient le rattachement du pronom à un antécédent comportant une tête nominale¹¹. Elle n'exclut pas, en particulier, que ce rattachement puisse intervenir à une étape tardive du traitement, après que le pronom a été "unifié" avec une entité présente dans le modèle référentiel et jouissant dans celui-ci d'une saillance particulière. Cette précision s'impose, si l'on veut rendre compte des cas d'accord par le sens (syllepses) qui sont relativement fréquents. Mais il n'en demeure pas moins que, pour le pronom, on ne peut concevoir que sa résolution sollicite le modèle mental au seul niveau conceptuel.

3.1.2. La référence comme acte intentionnel visant une entité d'un monde externe

Le fait que l'interprétation des expressions anaphoriques et, du reste, non anaphoriques apparaissant dans le fil d'un discours sollicite la représentation des états de choses dénotés ne signifie pas qu'elle s'achève à ce niveau. Cette opération débouche nécessairement, comme on voudrait y insister dans cette partie, sur une entité censée exister en dehors de la représentation car l'acte de référence, qui se manifeste par la production d'une expression référentielle, est compris comme exprimant (publiquement) une intention désignative du locuteur.

La reconnaissance de cette intention suppose, bien évidemment, que le destinataire interprète le comportement du locuteur et qu'il exploite les instructions identificatoires que celui-ci lui fournit par le biais de l'expression désignative qu'il a choisie. Ces opérations sont purement mentales, toutefois, souligne J.Searle (1983/1985)¹², l'acte de référence inclut une autre dimension, à savoir que l'entité visée par cet acte, la chose (au sens le plus général du terme) à laquelle il renvoie, existe au-delà de ce que le locuteur en dit, en dehors donc de son esprit et de celui de ceux ou de celles à qui il s'adresse. Le fait que le processus de référenciation débouche sur le monde externe (quel qu'il soit), le fait qu'il implique une sortie de l'esprit, est parfaitement reconnu par G.Frege (1879, trad. fr. p.108) quand il note par exemple que

"lorsque nous disons "la lune", il n'est pas dans notre intention de parler de notre représentation de la lune, et nous ne nous contentons pas non plus du sens ; nous supposons une dénotation".

¹⁰ - La récupération du référent et de son nom sont deux opérations disjointes qui ne sollicitent probablement pas les mêmes composantes de la mémoire.

¹¹ - L'interprétation du pronom peut s'appuyer sur d'autres formes que les N, on le voit bien avec les îlots anaphoriques (cf. M.Charolles 1992).

¹² - Cette conception de la référence comme acte intentionnel est inspirée de F.Brentano, dont les analyses ont été discutées par E.Husserl. Voir à ce propos : W. de Mulder (1994) ainsi que dans ce volume, et R.Cobb-Stevens (1990/1998).

G.Frege poursuit en expliquant que l'on passerait à côté de quelque chose qui est essentiel à la compréhension des phénomènes de langage si on se mettait à croire que la proposition
""la lune est plus petite que la terre" parle d'une représentation de la lune. Si telle était l'intention du locuteur, il emploierait la tournure "ma représentation de la lune""
(p.108).

A supposer en effet que l'on en reste à l'idée que, dans la communication, un locuteur se contente de faire partager à un ou plusieurs destinataires un certain état mental, on tomberait en plein dans le défaut dénoncé par G.Frege, défaut qui consiste à croire que parler de choses se résume à échanger des descriptions sur la façon dont nous les concevons intérieurement. C'est exactement à ce genre de danger qu'exposent les conceptions "*représentationnelles et constructivistes*", "*résolument non réalistes*", de la référence que défendent D.Apothéloz, M.J.Reichler-Béguelin, L.Mondada et D.Dubois. Il ne s'agit pas de nier, encore une fois, que l'interprétation de la référence passe par un niveau représentationnel. Il ne s'agit pas, non plus, de souscrire à un "*chosisme*" forcené dans lequel on en viendrait à dire que tout ce dont on parle existe et doit exister matériellement dans le monde physique. Cette position est évidemment intenable et nul ne songe à la soutenir. Souscrire à l'axiome d'existence tel que le formule J.Searle (1969) "*tout ce à quoi on réfère doit exister*" (1969/1972, p. 127) n'engage à rien de tout cela. Tout ce que dit cet axiome se résume à ceci : l'acte de référence implique de la part du locuteur qu'il vise une certaine entité existant en dehors du discours et de sa pensée et cet acte n'est pleinement accompli que quand il débouche sur la reconnaissance (cf. ci-après) par l'interlocuteur de cette entité¹³.

Dans cette optique, l'idée (très répandue) consistant à substituer la notion d'objet-de-discours à celle de référent est relativement malencontreuse dans la mesure où cette appellation, tend à conforter l'idée que, lorsque nous parlons, nous ne ferions jamais qu'échanger des représentations à propos de choses existant dans notre esprit ou nos propos. A cet égard, la citation de Boèce (*Commentaire du De Interpretatione*) que M.J.Reichler-Béguelin & D.Apothéloz placent en exergue à leur article :

"Bien que les mots soient des noms de choses, nous utilisons néanmoins les mots non en vue de signifier les choses, mais de signifier ces modifications mentales qui sont causées en nous par les choses"

est tout à fait révélatrice. Autant on peut être d'accord avec l'idée que la production du moindre énoncé entraîne certaines modifications dans l'esprit des auditeurs ou des lecteurs, autant l'assertion selon laquelle la communication ne consiste pas à signifier (ou à chercher à signifier) les choses elles-mêmes¹⁴ est discutable.

3.1.3. Que veut dire référer à quelque chose ?

¹³ - Pour une contribution plus récente et plus étoffée de J.Searle en faveur du réalisme, cf. J.Searle (1995/1998, chap. VII et VIII).

¹⁴ - B.Russell (1961, p. 185-86 trad. fr.) explique carrément que "les philosophes et les personnes livresques tendent à vivre une vie dominée par les mots, et même à oublier que la fonction essentielle des mots est d'avoir une connexion d'une espèce ou d'une autre avec les faits qui sont en général non linguistiques. Quelques philosophes modernes sont allés jusqu'à dire que les mots ne devraient jamais être confrontés aux faits mais vivre dans un monde pur, autonome, où ils ne seraient comparés qu'à d'autres mots. Quand vous dites "*Le chat est un animal*", vous ne voulez pas dire que les chats réels mangent de la viande réelle, mais seulement que dans les livres de zoologie le chat est classé parmi les carnivores. Ces auteurs nous disent que tenter de confronter le langage aux faits, c'est faire de la métaphysique, et doit donc être condamné. Il s'agit là d'une de ces idées absurdes que seuls les hommes très savants peuvent adopter".

Pour justifier que l'on préfère parler d'objet-de-discours plutôt que de référent on pourrait faire valoir que l'usage de cette notion, outre qu'il permet d'éviter d'avoir à se prononcer sur l'existence des référents (cf. ci-avant), attire fort utilement l'attention sur la dimension mentale du mode de nomination (discursif) des référents. Cet avantage explique certainement le succès de la formule mais le choix de cette appellation présente l'inconvénient de laisser accroire que les conceptions classiques occultent cet aspect de la référence, ce qui n'est pas le cas.

Pour illustrer ce point imaginons qu'un locuteur dise par exemple à quelqu'un qui est près de lui *Passe-moi le camembert*. Ce quelqu'un ne pourra lui passer le camembert en question qu'une fois qu'il aura compris (mentalement, intérieurement) l'énoncé et, singulièrement, qu'une fois qu'il se sera représenté ce que son auteur pouvait bien vouloir signifier à l'aide de l'expression *le camembert*. Toute expression référentielle offre une certaine image de la façon dont celui qui parle conceptualise une entité (extralinguistique) qu'il a pour intention de désigner. Son interprétation suppose, de la part du destinataire, qu'il accède lui aussi à une certaine représentation de l'entité visée par le locuteur avant de pouvoir reconnaître cette entité dans son environnement.

Cette façon d'appréhender les phénomènes de référence n'a rien de fondamentalement nouveau. Elle est au centre de la théorie frégréenne du mode de présentation, sauf qu'aujourd'hui on lui donne un tour psychologique que G.Frege refusait fermement (comme du reste E.Husserl). Pour G.Frege l'accès au référent n'est jamais direct, il est toujours médiatisé par le sens ("sinn") qui fournit une indication sur la façon dont le locuteur appréhende conceptuellement l'être dont il veut parler. G.Frege distingue soigneusement le sens et la représentation qui est, dit-il, une manifestation purement psychologique. Les représentations étant entachées de subjectivité ne peuvent, explique-t-il, servir d'appui pour l'identification (partagée) d'un référent, ce que permet par contre le sens qui enregistre "*un trésor commun de pensée qui se transmet d'une génération à l'autre*" (1879-1925/1971, p.106). Les approches contemporaines ayant rompu avec les préventions antipsychologistes de G.Frege ainsi qu'avec sa conception platonicienne du sens et de la dénotation, attribuent aux représentations le rôle de médiation qu'il affectait au sens, mais cela ne retire rien à l'idée de médiation¹⁵.

Que la résolution d'une expression référentielle aboutisse à l'identification, par l'interlocuteur, d'un objet matériel accessible dans la situation de communication, ou qu'elle s'épuise dans la reconnaissance du fait qu'une entité désignée à l'aide d'une expression anaphorique est identique à telle autre déjà inscrite dans la représentation que le destinataire se fait des états de choses dont on lui a parlé jusque-là, ne change rien à la nature du phénomène qui reste la même. Comme dit J.Searle (1983/1985, chap.8) "*les significations*" (par le biais desquelles - c'est moi qui rajoute - le processus de référenciation passe nécessairement) "*sont dans la tête*" et, pour que l'acte de référence soit couronné de succès, il suffit que le destinataire arrive à associer aux significations référentielles communiquées un corrélat externe déterminé correspondant à celui qu'il croit que le locuteur a pour intention de désigner à son intention.

La reconnaissance, l'identification matérielle, mondaine, du référent est une opération logiquement distincte et non nécessaire de l'acte de référence. D'abord cette reconnaissance réelle est impossible dans un grand nombre de cas : la migraine d'Untel n'est pas une chose

¹⁵ - Sauf dans les théories de la référence directe (cf. F.Recanati 1993).

que l'on peut reconnaître objectivement, ce qui n'empêche évidemment pas le Untel en question d'en parler, ni ceux et/ou celles à qui il s'adresse de comprendre de quoi il veut les entretenir. Même dans les cas aussi simples que notre histoire de camembert, si l'interlocuteur prenant le Munster pour un camembert passe au locuteur l'assiette avec ledit Munster, l'acte de référence n'aura pas échoué pour autant. L'interlocuteur aura parfaitement saisi que celui qui venait de lui dire *Passe-moi le camembert* avait pour intention non pas simplement de l'informer sur l'état mental dans lequel il se trouvait, mais carrément de désigner une chose particulière existant en dehors de sa pensée. L'erreur de l'interlocuteur ne porte que sur la reconnaissance effective de cette chose, qui est un phénomène disjoint de l'acte de référence. Si donc on veut bien convenir que l'acte de référence s'épuise dans l'identification (mentale) d'un corrélat extensionnel (d'une entité extralinguistique et non représentationnelle) et non dans l'identification mondaine de celui-ci - identification qui sollicite des capacités (connaissances, perceptions, etc.) logiquement externes à cet acte - la notion de référent-de-discours perd l'essentiel de sa justification.

3.1.4. "Objet-de-discours" et "discourse referent"

L'usage de la notion d'objet-de-discours pour les cas de référence habituels s'impose d'autant moins que, depuis L.Karttunen (1969/76), cette appellation ou, plus exactement, celle de "discourse referent", est couramment utilisée dans la littérature linguistique, à propos d'emplois du genre de :

(17) *John espère attraper un poisson.*

(17) admet deux lectures : une lecture extensionnelle classique (il existe un certain poisson bien déterminé que John a à l'esprit et qu'il espère attraper) et une lecture intensionnelle (John espère qu'il existe un poisson qu'il va attraper). La lecture intensionnelle, quoique plus accessible étant donné les faits rapportés, présente néanmoins une singularité tout à fait remarquable en ceci que, la description indéfinie ne désignant pas une entité particulière, on a du mal à concevoir qu'elle soit vraiment employée pour référer. Dans l'interprétation intensionnelle de (17), le lecteur ou l'auditeur ne peuvent en effet associer mentalement - et *a fortiori* extensionnellement - à la description utilisée un poisson déterminé qui correspondrait à celui que John veut attraper et auquel le locuteur de (17) voudrait faire allusion. C'est à ce type d'emplois, et à ce type seulement, que L.Karttunen réserve l'étiquette de "*discourse referent*", soulignant par là que ces "référents" n'existent que par le biais du discours qui leur donne corps verbalement pour en dire ensuite quelque chose¹⁶. L.Karttunen considère qu'il n'y a référent de discours que quand l'expression introduite dans le domaine d'un verbe d'attitude propositionnelle, comme *espérer* dans (17) fait l'objet d'une reprise dans la suite du propos¹⁷ :

(17') *John espère attraper un poisson pour le manger au dîner.*

Cette contrainte paraît excessive car ce qui importe en définitive c'est moins le fait que le SN indéfini figurant à la suite de l'introducteur modal soit ensuite repris à l'aide d'un pronom en demeurant dans la portée de cet introducteur, que le fait qu'il soit interprété comme n'identifiant - et ne pouvant identifier - aucun être stabilisable mentalement sous la forme d'un référent déterminé.

La distinction introduite par L.Karttunen met le doigt sur une dimension essentielle - et très généralement reconnue - de l'acte de référence. Elle permet de différencier les cas où

¹⁶ - L.Karttunen montre en plus que ce n'est pas parce que des référents n'existent que par le biais du discours que l'on peut en dire n'importe quoi. Les référents de discours dans l'acception karttunenienne incluent les emplois attributifs. Sur les "discourse referents", cf. G.Kleiber (1997a, p. 120-121)

¹⁷ - "By "establishes a discourse référent" we meant that there may be a coreferential pronoun or definite NP later in the discourse" (L.Karttunen p.383)

une expression est utilisée pour désigner un particulier déterminé, un corrélat extensionnel tout à fait spécifique, et les cas dans lesquels elle ne sert qu'à fixer, pour les besoins de la prédication, un support extensionnel flottant, une sorte de variable d'individu, dans l'esprit du locuteur. Partant de là on ne voit pas, non plus, quel intérêt il pourrait y avoir à substituer ou à ajouter à la notion de référent de discours une notion apparentée sous laquelle on risque de confondre tous les cas¹⁸.

3.2. L'évolution de la référence au fil du discours

3.2.1. La représentation des référents se modifie forcément au fur et mesure que l'on avance dans le discours

Quand on parle ou quand on écrit c'est généralement à propos d'une ou plusieurs choses pour en dire quelque chose et, comme, le plus souvent, ce que l'on est amené à en dire ne se limite pas à une seule prédication, la représentation que ceux et/ou celles à qui on s'adresse sont amenés à se faire de la ou des choses en question évolue au fur et à mesure de ce qu'on leur en dit. En ce sens, on ne peut être que d'accord avec D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin quand ils expliquent que tous les référents sont évolutifs. On peut donner à cette observation un tour gricéen et/ou sperber-wilsonian, parler de principe d'informativité, il y a des nuances entre ces différentes approches mais, quant au fond, l'idée est assez claire et parfaitement incontestable.

Il ne fait aucun doute, en particulier, que les redénominations non fidèles d'entités déjà introduites dans le discours modifient l'image que les participants à la communication vont pouvoir s'en faire. Les exemples à même d'illustrer ce type de phénomènes sont innombrables. Ainsi, dans (18) et (19) :

(18) *"Joyce a épousé Stan Benderman en secondes noces. Ce dentiste a une terrible réputation de séducteur. Mais (...)* (début du texte de présentation du film *Souçons légitimes*, magazine TV)

(19) *"Bob Jones aurait tout pour être heureux si un cancer ne condamnait ce brillant directeur d'un bureau de relations publiques à une mort prochaine. (...)* (début du texte de présentation du film *My life* magazine TV)

une entité initialement introduite à l'aide d'un nom propre ne véhiculant aucune indication descriptive déterminée est ensuite spécifiée par le biais d'une reprise démonstrative. Ces reprises enrichissent le stock des attributs qualitatifs attachés aux personnages et, par voie de conséquence, modifient la représentation que s'en fait le lecteur.

La re-présentation d'un référent déjà introduit dans le modèle mental est un processus *a priori* indéfini qui peut se développer tout au long d'un texte. Par exemple, dans la narration suivante :

(20) *"Doyle, un adolescent allergique à toute forme d'autorité, a été placé dans un établissement privé. Natalie, sa mère, voudrait qu'il passe les fêtes de Thanksgiving à la maison, avec elle et Dutch, son nouveau compagnon. Mais Doyle, toujours rebelle, ne veut rien entendre. Constatant le désarroi de Natalie, Dutch décide de ramener la brebis égarée à la maison. Mais Doyle est maintenant un grand dadais hautain, rompu aux arts martiaux ; il entreprend de rosser l'importun. Courbatu mais pas encore*

¹⁸ - A moins que l'on n'entende la notion d'objet-de-discours dans le sens moins technique de thème faisant l'objet d'un propos. Mais à ce moment-là on se heurte immédiatement à des énoncés comme *Rien n'effraie Paul* ou *Aucun philosophe n'est immortel* dans lesquels il paraît difficile de dire que les expressions *rien* ou *aucun philosophe* sont des objets-de-discours comme les autres.

vaincu, Dutch tente une nouvelle offensive. Il parvient finalement à maîtriser et à ligoter **le jeune homme**, qu'il n'a plus ensuite qu'à jeter dans sa voiture. Mais les choses se gâtent." (Présentation magazine TV du film *Dutch, sacré sale gosse*)

on n'a aucun mal à suivre la chaîne des expressions nominales désignatives (*Doyle (...) la brebis égarée (...) le jeune homme (...)*) qui offrent successivement différentes "images" (plus ou moins inédites et orientées) du personnage initial.

3.2.2. Comment profiter des reprises anaphoriques pour communiquer des informations supplémentaires sur le référent.

Dans leur article, D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin présentent et analysent de nombreux emplois montrant comment certaines intentions communicatives peuvent peser sur le choix de telle ou telle expression anaphorique. A propos par exemple de (21) :

(21/42)¹⁹ "**Un jeune homme** soupçonné d'avoir détourné une ligne téléphonique a été interpellé il y a quelques jours par la police à Paris. Il avait "utilisé" la ligne de ses voisins à destination des Etats-Unis pour un montant d'environ 50000F. **Le bavard** a été déféré devant le parquet" (Libération 04/08/93)

ils expliquent très finement que le choix de la description définie utilisée (*le bavard*), plutôt que *le jeune homme* ou qu'un simple pronom, rappelle la raison pour laquelle la personne a été déférée devant la justice. La sélection d'une expression désignative pour renvoyer à un référent est fonction, soulignent-ils, d'une multitude de facteurs qui ne s'expliquent pas uniquement par l'intention du locuteur d'amener ceux ou celles à qui il s'adresse à identifier correctement l'entité particulière sur laquelle il souhaite attirer leur attention. Au sujet des deux extraits suivants :

(22/10) [A propos **du cerveau**] "je ne crois pas que les neurosciences nous permettent un jour de comprendre comment **cette masse gélatineuse** fabrique de la pensée." (Radio, mars 1992)

(23/11)- "Evoquer un souvenir paraît simple comme bonjour, pourtant quand il ne revient pas en tête ou quand on a souvent le sentiment d'avoir un mot "sur le bout de la langue", on mesure soudain la profondeur et les mystères **des courbes gélatineuses** que l'on transporte au-dessus des épaules". (Hebdo, 6.1.1994, article sur le cerveau)

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin notent, dans le même esprit, que le recours à une dénomination non basique pour désigner le cerveau se justifie en regard de l'intention des auteurs de "*problématiser le fonctionnement du cerveau (...) en évoquant, par une sorte d'antithèse, ses caractéristiques physiologiques les plus triviales*" (p. 243). Il ne s'agit donc pas seulement, poursuivent-ils, de chercher à rendre accessible, via une expression désignative standard, un référent particulier, il s'agit aussi de profiter de cette opération pour éclairer certains de ses aspects qui sont significatifs pour l'argumentation sous-tendant le propos. Autre exemple relevé par les auteurs :

(24/18) "**Saoul, il** rallie Broc depuis Payerne et démolit au passage une vitrine. Le Tribunal correctionnel a infligé une peine ferme à **ce récidiviste**" (La Liberté 10//02//993)

dans lequel le journaliste introduit une indication inédite sur le référent (à savoir que le conducteur en état d'ébriété n'en est pas à sa première condamnation) destinée à justifier subrepticement la lourdeur de la peine infligée par le tribunal. Dans ce cas, la transformation du référent que signale le SN démonstratif n'est pas la conséquence d'une prédication antérieure, c'est, expliquent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, l'expression anaphorique

¹⁹ - Les nombres apparaissant après la barre oblique renvoient à la numérotation des exemples dans l'article de D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin.

qui l'impose en ce qu'elle le présente comme relevant d'une catégorie qui n'était pas celle qui lui avait été associée jusque-là. Les reprises démonstratives permettent également, comme on le voit bien dans l'emploi suivant relevé par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin :

(25/24) "*Au début du XXe siècle, certains poètes ont supprimé la **ponctuation** de leurs oeuvres, estimant que **ces repères de l'analyse grammaticale** ne correspondaient plus à la nouvelle forme de diction poétique.*" (Grammaire Larousse du français contemporain, 1989, 39)

de mettre en avant une caractéristique du référent qui renvoie au contexte d'énonciation car, disent les auteurs, "*il n'est bien sûr pas indifférent que ce texte soit extrait d'une grammaire*" (p. 250). A cette explication on peut ajouter que le SN démonstratif de reprise a un caractère citationnel, la dénomination utilisée tendant à être attribuée aux poètes contemporains.

Ces phénomènes d'évocation indirecte d'un inter-discours n'échappent pas à D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin qui signalent plusieurs exemples dont le suivant :

(26/22) "*Dans les écologies précaires et les structures sociales fragiles de l'Europe prémoderne et moderne un couple qui pouvait engendrer **huit à quinze enfants** en dix à vingt ans de mariage se trouvait confronté à de rudes réalités. Certes, la mortalité infantile enlevait un bon tiers de **ces bouches à nourrir**, mais l'abandon apportait une solution évidente*" (Le Monde, 29/10/93)

où l'expression métonymique *ces bouches à nourrir* reflète (empathiquement) le point de vue des parents.

Tous ces exemples²⁰ étaient, disent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, l'idée que "*la gestion de la référence et de la catégorisation lexicale peuvent être fonction de visées surimposées à l'acte référentiel proprement dit*" (p. 265) et que, donc, toute analyse qui ignorerait ces visées et qui tendrait à ne prendre en compte dans les discours que la fonction strictement référentielle et coréférentielle des expressions désignatives et anaphoriques méconnaîtrait une part essentielle du rôle qui est le leur. C'est précisément ce que nous reprochons D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin.

Cette observation ne s'applique cependant pas vraiment à nos analyses dans la mesure où nous nous attachons à des emplois qui sont très différents de ceux envisagés par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin. Dans les contextes que nous examinons, il est en effet question de changements susceptibles d'affecter l'identité des patients qui en font l'objet et la question qui se pose concerne directement le point de savoir si l'on a encore affaire au même référent ou à un autre. Le problème qui nous préoccupe concerne donc "*l'acte référentiel proprement dit*" et non pas les éventuelles visées qui pourraient lui être surimposées. Avant d'expliquer en quoi les contextes que nous étudions diffèrent précisément de ceux envisagés par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, il n'est pas inintéressant de profiter de la présentation qui précède pour attirer l'attention sur un aspect de leur travail méritant d'être relevé.

3.2.3. Pour une analyse plus sémantique des expressions anaphoriques²¹.

Les observations de D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin portent essentiellement sur les SN définis et démonstratifs de reprise qui sont très finement analysés. Elles étoffent, précisent et systématisent des analyses que l'on trouve également chez F.Corblin (1983,1987, 1995) J.M.Marandin (1986), chez G.Kleiber (1986a, 1986b,1990 notamment) et chez

²⁰ - Pour d'autres cf. D.Apothéloz (1995),

²¹ - Le titre de cette partie reprend celui de G.Kleiber (1990)

L.Tasmowski-De Ryck (1990) dans leurs travaux sur le défini et le démonstratif. Ces auteurs, tout comme D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, attirent très justement l'attention sur des critères qui sont négligés dans les théories de l'accessibilité (M.Ariel 1990, J.K.Gundel, Hedberg N. & R.Zacharski 1993, T.Fretheim & J.Gundel eds. 1996) et du centrage (M.A.Walker, A.K.Joshi & E.F.Prince eds. 1998) où le choix par un locuteur de tel ou tel type d'expression anaphorique dans un contexte donné n'est expliqué qu'en fonction du degré de saillance respectif des candidats à la référence accessibles dans le modèle. D'autres facteurs pèsent sans nul doute sur ce genre de décision et ce n'est pas un des moindres mérites du travail de D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin que d'insister sur cet aspect.

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin militant en faveur d'une approche "*naturaliste*" ("*la seule voie scientifiquement valide et épistémologiquement acceptable est l'observation des comportements linguistiques effectifs*" p. 234) s'en tiennent strictement aux emplois sur lesquels ils s'appuient, sans les soumettre à des manipulations. Cette façon de procéder ne permet pas de faire apparaître tous les effets de sens susceptibles de résulter du choix de telle expression plutôt que de telle autre. Cette tendance est très sensible dans l'article discuté ici. Par exemple il serait intéressant de se demander pourquoi dans (22/10) la substitution d'un défini au démonstratif (*cette masse gélatineuse*) ne paraît pas possible :

(22/10) [*A propos du cerveau*] je ne crois pas que les neurosciences nous permettent un jour de comprendre comment **la masse gélatineuse** fabrique de la pensée. (Radio, mars 1992)

pendant que dans (23/11) le défini (*des courbes gélatineuses*) pourrait commuter sans problème avec un démonstratif :

(23/11) *Evoquer un souvenir paraît simple comme bonjour, pourtant quand il ne revient pas en tête ou quand on a souvent le sentiment d'avoir un mot "sur le bout de la langue", on mesure soudain la profondeur et les mystères de ces courbes gélatineuses que l'on transporte au-dessus des épaules.* (Hebdo, 6.1.1994, article sur le cerveau)

On peut faire la même remarque à propos de deux autres exemples apparemment très proches analysés par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin mais dans lesquels la commutation ne produit pas les mêmes effets. Il s'agit d'une part de (24/18) où la substitution d'un défini au démonstratif (*ce récidiviste*) ne pose pas problème :

(24/18) *Saoul, il rallie Broc depuis Payerne et démolit au passage une vitrine. Le Tribunal correctionnel a infligé une peine ferme au récidiviste.* (La Liberté 10/02/1993)

alors que dans leur exemple (21/42) la transformation inverse (remplacement du défini employé dans le texte par un démonstratif) donne un résultat plutôt bizarre :

(21/42) *Un jeune homme soupçonné d'avoir détourné une ligne téléphonique a été interpellé il y a quelques jours par la police à Paris. Il avait "utilisé" la ligne de ses voisins à destination des Etats-Unis pour un montant d'environ 50000F. Ce bavard a été déféré devant le parquet.* (Libération 04/08/93 repris de D.Apothéloz 1995 : 23)

Autant il est justifié de relever que des motivations extérieures à l'acte référentiel peuvent peser sur le choix des expressions de reprise, autant cette observation ne dispense pas de se demander pourquoi, dans tel contexte, une expression d'un autre type que celle utilisée ne pourrait tout simplement pas accomplir cet acte avec succès ou, pourrait l'accomplir, mais pas avec les mêmes effets sémantico-pragmatiques. De même, D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin ne se demandent pas quelle différence il peut y avoir entre les cas de redénomination qu'ils étudient et les emplois comme le suivant qui met en cause des reprises pronominales :

(27) "1920. **Florence**, une jeune fille de bonne famille épouse, contrainte et forcée, le jeune révérend Rankin Barnes. Quelques semaines après ses noces, **elle** s'enfuit sur un

bateau en direction du Mexique. Elle débarque et se retrouve prisonnière, avec son ami Roger qui l'a sauvée d'un viol, de bandits mexicains. Impressionné par le courage de sa partenaire, Roger la surnomme Pancho..." (présentation du film *Pancho Barnes, l'aventure du ciel* magazine TV)

L'idée d'évolution de la référence s'applique en effet tout autant à (27) qu'aux exemples privilégiés par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin. Quand on essaie de voir quelle différence il peut y avoir entre (27) et les emplois relevés par les auteurs, on a envie de dire que la référence n'évolue pas de la même façon dans (27). Le recours à une expression anaphorique nominale définie ou démonstrative fixe, rigidifie ou, si l'on préfère, consacre et entérine une modification dans la façon dont le référent est appréhendé par l'encodeur, alors qu'avec le pronom (cf. 27), le rédacteur n'impose pas au lecteur un tel mouvement. Le pronom marque une certaine forme de continuité dans la saisie du référent, au contraire des expressions définies ou démonstratives sous-catégorisantes résomptives (cf. *le bavard* dans 21) - surtout quand elles ne sont pas trivialement déductibles du contexte (cf. *le récidiviste* dans 24) - qui imposent une saisie du référent sous un aspect jusque-là inédit²².

3.3. Evolution de la référence et référents évolutifs : deux problèmes différents

Les remarques qui précèdent suggèrent déjà que toutes les formes d'évolution de la référence ne sont pas équivalentes. Cela est encore plus net à propos des emplois auxquels nous réservons l'étiquette de "référents évolutifs".

3.3.1. Spécificité des contextes évolutifs

Les exemples auxquels nous nous attachons dans les études critiquées par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin mettent en effet en jeu des prédictions bien particulières dénotant des procès à même de porter atteinte à l'existence et/ou à l'identité des référents. Ce point a déjà été souligné dans la première partie et rappelé il y a un instant, mais, pour compléter certains aspects de la question qui n'ont pas encore été abordés, nous allons nous arrêter sur quelques emplois supplémentaires.

Pour changer un peu des recettes de cuisine et autres textes procéduraux comme les énoncés de problème, imaginons qu'un rédacteur rapporte ce qui suit :

(28) La maîtresse prit le cahier de l'enfant. Il avait dessiné sur une page blanche quatre petits ronds côte à côte sur une ligne. Elle les regarda un instant, accola une barre verticale à droite du premier et du troisième. Elle lui rendit son cahier ...

A la lecture de ce petit texte, on n'a aucun mal à se représenter le résultat des modifications apportées par la maîtresse aux quatre petits ronds dessinés par l'élève. Vu l'allusion au contexte scolaire, vu qu'il est bien précisé que ces quatre figures se trouvaient côte à côte sur une même ligne, on comprend sans difficultés où veut en venir la maîtresse. Partant de là, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'enchaînement suivant :

(28a suite de 28) La maîtresse prit le cahier de l'enfant. Il avait dessiné sur une page blanche quatre petits ronds côte à côte sur une ligne. Elle les regarda un instant,

²² - Dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993) nous abordons cette question à plusieurs reprises, notamment lorsque nous discutons la "predicate cumulative view" évoquée puis abandonnée par G.Brown & G.Yule (1983) ainsi que par G.Yule (1982). Nous rappelons certaines observations de M.Galmiche (1989) et de G.Kleiber (1986a) qui plaident à l'encontre de cette description dont nous montrons (cf. nos remarques au sujet d'un extrait d'une fable de La Fontaine) qu'elle passe "à côté de ce qui fait la spécificité, et le rendement référentiels, des anaphores pronominales" (p. 111). La même remarque peut être formulée à l'encontre des analyses de D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin.

accola une barre verticale à droite du premier et du troisième. Elle lui rendit son cahier et lui demanda de lire le mot.

ne suscite aucune difficulté. Le rédacteur, présumant que le lecteur a lui aussi accès à la fin du texte, à une représentation de la situation dans laquelle il n'existe qu'une seule chose du type 'mot', désigne cette chose à l'aide d'une description définie (*le mot*), ce qui est parfaitement indiqué étant donné que, parmi les expressions désignatives, les descriptions définies sont précisément spécialisées dans le renvoi à des référents qui se trouvent être uniques de leur type dans un certain modèle. Si donc le recours à un SN défini pour désigner l'entité résultant des actions accomplies par la maîtresse ne présente, dans (28a), aucune particularité majeure²³, il n'empêche que, pour en rendre compte, on est bien obligé de noter que le rédacteur entend coller à l'état dans lequel se trouvent les référents antérieurement introduits dans le discours à la suite des actions rapportées dans ce même discours. Il ne s'agit pas, contrairement à ce que disent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, "*d'aller chercher dans le réel extralangagier les principes censés régler les usages linguistiques (ceux-là même dont on cherche à mettre à jour le fonctionnement)*" (p. 235) mais simplement de relever qu'il arrive parfois (et même très souvent) que les locuteurs s'appuient sur la représentation des états de choses suscitée dans l'esprit de ceux à qui ils s'adressent pour sélectionner une expression désignative à même d'identifier un certain référent.

Cela n'est déjà pas négligeable, mais il y a plus. Un des points sur lesquels nous insistons longuement avec C.Schnedecker et J.François consiste à faire remarquer que, dans nombre d'exemples mettant en jeu des contextes évolutifs il est difficile, voire impossible de recourir, à un pronom pour désigner le référent obtenu à la suite des transformations rapportées. C'est ce qui se passe dans (28). Bien sûr, on peut toujours faire valoir qu'en disant cela nous nous livrons à un "*usage insuffisamment contrôlé des intuitions d'acceptabilité*" (p. 231). Mais il n'en demeure pas moins qu'il semble difficilement concevable qu'un lecteur puisse parcourir sans sourciller :

(28b) La maîtresse prit le cahier de l'enfant. Il avait dessiné sur une page blanche quatre petits ronds côte à côte sur une ligne. Elle les regarda un instant, accola une barre verticale à droite du premier et du troisième. Elle lui rendit son cahier puis elle lui demanda de le lire.

Même à l'oral, dans une situation d'interaction in praesentia, on a de la peine à imaginer que la maîtresse, après avoir modifié ainsi qu'on l'a dit les petits ronds de l'élève, puisse tout à coup lui demander :

(28c) Bon, maintenant, lis-le.

car, quoique le résultat des modifications apportées aux figures dessinées par l'enfant soit parfaitement accessible dans la situation, ce résultat ne l'est pas en tant que mot, ce qui fait que la désignation à l'aide d'un pronom est difficilement recevable.

Incapable d'accomplir ou d'entériner la moindre mutation catégorielle, le pronom maintient le contact avec le référent dans son domaine de conceptualisation originel, ce qui fait qu'il est inapproprié dans des contextes comme (28b) et (28c) où il s'agit de référer à une entité inédite. Ce trait sur lequel nous insistons beaucoup dans M.Charolles & C.Schnedecker

²³ - Si ce n'est que son usage force le lecteur à voir le résultat des transformations comme quelque chose qui correspond à la dénotation du N "mot". Il se peut en effet que, tout en comprenant bien le sens des modifications apportées par la maîtresse aux petits ronds de l'enfant, le lecteur n'accède pas à cette dénomination, voire même ne saisisse pas le résultat sous une catégorie déterminée. Ce qui pourrait expliquer (cf. ci-après) l'impossibilité de recourir à un pronom.

(1993) ainsi que dans M.Charolles & J.François (à par./1995), apparaît bien encore lorsque l'on compare (28b) avec (28d) :

(28d) *La maîtresse prit le cahier de l'enfant. Il avait dessiné sur une page blanche quatre petits ronds côte à côte sur une ligne. Elle les regarda un instant, accola une barre verticale à droite du premier et du troisième. Elle lui rendit son cahier et lui demanda ensuite de les colorier en rouge.*

où le pronom pluriel renvoie, cette fois-ci sans problèmes, aux quatre petits ronds de l'enfant mais en les envisageant comme tels, c'est-à-dire en faisant abstraction du fait qu'ils sont devenus des lettres après les modifications apportées par la maîtresse. Il ne s'agit pas de dire que le pronom ne tient pas compte des prédications transformatrices mais seulement de noter que, contrairement au défini et au démonstratif, il n'est pas en mesure d'enregistrer le changement de domaine de conceptualisation²⁴. Un des grands mérites de la problématique des référents évolutifs est de soulever des questions du genre de celles qui précèdent (et beaucoup d'autres qui viennent à leur suite), questions qui ont été, comme on l'a rappelé au début de cette étude, peu explorées dans la littérature philosophique, linguistique et encore moins psycholinguistique consacrée à la référence.

Les exemples qui précèdent, ceux qui ont été signalés dans la première partie, ceux que nous exploitons dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993) aussi bien que dans M.Charolles & J.François (1995/98) et ceux que l'on trouve sous la plume de G.Kleiber (1997 et à par.), G.Kleiber & M.Riegel (à par.), W. de Mulder (1995), W. de Mulder & L.Tasmowski-de-Ryck (1997) dans leurs publications consacrées aux référents évolutifs n'ont pas grand chose à voir avec ceux exploités par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin ainsi que par L.Mondada & D.Dubois. Les emplois analysés par ces auteurs soulèvent des problèmes évidemment intéressants mais ils ne mettent pas en cause des prédications à même de signaler qu'un référent fait l'objet de transformations telles que l'on pourrait se demander s'il existe encore ou s'il est toujours le même après leur application.

3.3.2. Il y a recatégorisation et recatégorisation

Concernant (21) et (24) déjà cités :

(21/42) *"Un jeune homme soupçonné d'avoir détourné une ligne téléphonique a été interpellé il y a quelques jours par la police à Paris. Il avait "utilisé" la ligne de ses voisins à destination des Etats-Unis pour un montant d'environ 50000F. Le bavard a été déféré devant le parquet"* (Libération 04/08/93)

(24/18)- *"Il (un automobiliste traduit en justice à la suite d'un accident) reconnaît avoir roulé ivre, se souvient mal et en rigole.*

Saoul, il rallie Broc depuis Payerne et démolit au passage une vitrine. Le Tribunal correctionnel a infligé hier une peine à ce récidiviste"

on peut se demander si, comme l'expliquent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, les SN défini (*le bavard*) et démonstratif (*ce récidiviste*) recatégorisent vraiment les référents initiaux. Qu'il y ait modification du mode de présentation du référent ne fait aucun doute, mais que cette modification se traduise par un changement de catégorie n'est pas certain.

Les N figurant dans les descriptions définies et démonstratives de reprise que l'on trouve dans (21) et (24) sont des noms de qualité qui ne classifient pas à proprement parler les individus dont il est question dans ces exemples. Ils signalent plutôt une appréciation que le locuteur porte à leur encontre. Sans entrer dans une discussion sur le bien fondé et la portée de

²⁴ - Le pronom peut enregistrer un changement de catégorie seulement si celle-ci est préinscrite sous la forme d'une fonction sémantique dans la prédication transformatrice (cf le verbe "dessiner" dans l'exemple 6 ci-avant).

la distinction entre N classifiants et qualifiants²⁵, on notera simplement que, même si l'on accorde au N *récidiviste* qui est peut-être moins nettement qualifiant que *bavard* un statut de N classifiant, la reprise n'amène jamais qu'à une sous-catégorisation (dans le domaine judiciaire) du référent de départ. Or ce passage d'une dénomination de niveau de base à une dénomination de niveau subordonné n'engendre aucune difficulté étant donné que l'on peut parfaitement être, au regard de la loi, un récidiviste en tant qu'automobiliste (chauffard). Il en va de même avec (18) et (19) où les personnages introduits par leur nom propre sont ensuite sous-catégorisés dans le domaine des activités professionnelles comme *dentiste* et *brillant directeur d'un bureau de relations publiques*. Dans tous ces cas, on peut exprimer la relation entre la catégorie finale et initiale du référent à l'aide du "est un" de spécification alors que - et c'est le point essentiel - on ne peut faire valoir à propos de (28) que *le mot est quatre petits ronds dont le premier et le troisième sont surmontés d'une barre à droite* car un mot n'est pas conçu comme une sous-espèce de figure géométrique.

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin font état dans leur article d'exemples mettant en jeu deux expressions nominales coréférentielles comportant des N entre lesquels on ne peut déceler aucune relation hiérarchique. Ainsi dans (29) :

(29/9) "**Le savon** se venge de l'humiliation qu'elle lui fait subir en se mélangeant intimement à l'eau, en s'y mariant de la manière la plus ostensible. **Cet oeuf, cette plate limande, cette petite amande** se développe rapidement en poisson chinois, avec ses voiles, ses kimonos à manches larges et fête ainsi son mariage avec l'eau (F.Ponge *Le savon*, cité par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin., p.242)

les SN *le savon* d'un côté, *cet oeuf, cette (plate) limande, cette (petite) amande* d'un autre côté, se situent à un même niveau de base dans la hiérarchie des catégories. Il n'est donc pas possible de faire valoir, comme à propos de (21) et (24), que les N des expressions anaphoriques spécifient le référent initialement introduit comme 'savon' via une "relation être". Le passage à des catégories relevant de domaines nettement différents suggère, pour le coup, un véritable mouvement de recatégorisation. Ce mouvement est cependant plus apparent que réel. Comme en effet aucune indication ne vient justifier qu'un référent jusque-là présenté comme un exemplaire représentatif de la classe des savons (référence générique) puisse être devenu entre temps (et, qui plus est, à la fois) *un oeuf, une limande et une amande*, le lecteur n'a d'autre solution que de comprendre que ces dénominations ne décrivent pas littéralement un nouvel état dans lequel se trouverait à chaque fois le savon. La recatégorisation est feinte ou métaphorique²⁶. Ce qu'elle exprime, ce qu'elle montre, c'est la démarche de l'auteur en train de chercher à préciser la façon dont il perçoit (et dont il faudrait percevoir) le savon. Cette démarche d'approximation par retouche successive correspond typiquement à une forme d'enclosure²⁷ (*cette espèce d'oeuf, cette espèce de limande, cette espèce d'amande*), ce qui fait que ce type d'emploi n'a, lui non plus, pas grand chose à voir avec ce qui se passe dans (28) où les quatre petits ronds de l'élève, une fois complétés par la maîtresse donnent effectivement (et non métaphoriquement) le mot "dodo".

Dans l'exemple suivant également invoqué par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin: (30/44)- "*Il n'y a peut-être pas grand chose à attendre de la psychanalyse, écrivait-il (Michel Leiris) en août 1934, mais on peut toujours prendre cela comme on prend de l'aspirine*".

²⁵ - Sur les noms de qualité cf. G.Lakoff (1968), J.C.Milner (1973), N.Ruwet (1982) et B.Lamiroy (1992).

²⁶ - G.Kleiber, discutant un exemple comparable analysé par W. de Mulder (1995) dans lequel il est question d'un "gorille" présidant aux destinées d'un bar, parle de "métaphore d'appartenance sortale" (p. 133).

²⁷ - G.Lakoff (1972), G.Kleiber & M.Riegel (1978).

Quoi qu'il en soit, Leiris eut recours à cette "aspirine" et son entrée en analyse fut préparée par la cure de Georges Bataille grâce auquel il rencontra Adrien Borel." (Magazine littéraire, n°302, 1992, repris de D.Apothélos 1995 : 72)

on retrouve un phénomène du même genre. Le caractère feint de la recatégorisation est même encore plus net qu'en (20) : la comparaison est explicite (*comme on prend de l'aspirine*) et la reprise distanciée (cf. les guillemets "*aspirine*"). Naturellement, chacune de ces enclosures traduit dans l'esprit du locuteur - et suscite chez le lecteur - une modification de la représentation des référents introduits précédemment sous un autre mode de présentation, mais cela n'autorise pas à parler de recatégorisation. Il n'est en effet pas question, ni dans (29) ni dans (30), du fait qu'un morceau de savon serait devenu autre chose, ni du fait que M.Leiris aurait entrepris une psychanalyse en consommant de l'aspirine !

De la même façon qu'il est possible de filer une métaphore, rien n'empêche de poursuivre sur la lancée d'une enclosure. D.Apothélos & M.J.Reichler-Béguelin relèvent ainsi, toujours chez F.Ponge, l'extrait suivant :

(31/46) "*Le savon est **une sorte de pierre**, mais peu naturelle : sensible, susceptible, compliquée.*

Elle a une sorte de dignité particulière.

Loin de prendre plaisir (ou du moins de passer son temps) à se faire rouler par les forces de la nature, elle leur glisse entre les doigts ; y fond à vue d'oeil, plutôt que de se laisser rouler unilatéralement par les eaux." (F.Ponge, Le savon)

à propos duquel ils notent que les deux pronoms féminins entérinent "*la catégorisation effectuée par la prédication "le savon est une sorte de pierre"* (p. 264). Or, il ne semble pas, là encore, que l'on ait affaire à une véritable opération de recatégorisation. Le "*une sorte de*" suffit à signaler que la présentation adoptée n'est pas littéralement assumée par l'auteur. Pour se rendre compte que l'on a bien affaire à une espèce de métaphore, à "*une façon de parler*", et non à une véritable recatégorisation, il n'est qu'à remplacer dans (31) le pronom par un SN défini comme par exemple *le caillou* :

(32) "*Le savon est **une sorte de pierre**, mais peu naturelle : sensible, susceptible, compliquée.*

Le caillou a une sorte de dignité particulière.

Loin de prendre plaisir (ou du moins de passer son temps) à se faire rouler par les forces de la nature, il leur glisse entre les doigts ; y fond à vue d'oeil, plutôt que de se laisser rouler unilatéralement par les eaux.

pour voir la différence : dans (32) il n'est plus possible de comprendre qu'il est encore question du savon. Contrairement au SN défini *le caillou* dans (32), le pronom *elle*, dans (31), ne peut consacrer le changement de catégorisation. Tout ce qu'il entérine, c'est l'enclosure. Etant donné ce qu'il explique dans la suite, F.Ponge ne pouvait d'ailleurs guère faire autrement que filer la comparaison. Le savon n'étant pas normalement destiné à se faire rouler par les forces de la nature, on aurait en effet du mal à comprendre que l'auteur écrive :

(33) "*Le savon est une sorte de pierre, mais peu naturelle : sensible, susceptible, compliquée.*

Il a une sorte de dignité particulière.

Loin de prendre plaisir (ou du moins de passer son temps) à se faire rouler par les forces de la nature, il leur glisse entre les doigts ; y fond à vue d'oeil, plutôt que de se laisser rouler unilatéralement par les eaux." (F.Ponge, Le savon)

Les remarques ci-dessus s'appliquent également aux observations de L.Mondada & D.Dubois qui, faisant état de l'emploi suivant :

(34/4) "S'il m'était permis de raconter (...) je vous dirais par quelle suite d'épreuves il m'a fallu passer pour trouver **une chambre** ... non, **un repaire** à la grande auberge de l'Europe ..." (Achard, Montebello, Magenta, Marignan. *Lettres d'Italie*, Paris, 1859)

notent (p. 285) que

"le processus de référenciation est développé dans le contraste entre deux dénominations, en posant une première description canonique mais approximative, correspondant à une première attente, puis en la contrastant et en la concurrençant avec une seconde correspondant à une découverte surprenante, qui est critique mais aussi plus adéquate pour identifier le référent"

Or, il ne semble pas, à nouveau, que ce qui est "développé" dans (34) ce soit le processus de référenciation ni qu'il y ait "*recatégorisation radicale*" (p. 286) du référent. Une fois le SN indéfini *une chambre* interprété référentiellement, il y a fixation dans l'esprit du lecteur d'une entité et le processus de référenciation initial s'épuise dans cette opération. La suite n'introduit pas un autre référent, elle rectifie simplement le mode de présentation sous lequel ce référent a été initialement installé dans le discours. Il est bien entendu tout à fait intéressant d'observer comment l'auteur s'y prend pour ajuster l'image qu'il veut donner de ce référent, mais cette démarche est logiquement distincte de l'acte de référenciation. Le fait que les auteurs parlent de "*recatégorisation*" montre du reste bien qu'il est encore question de la même chose lorsque le rédacteur évoque *un repaire*. Cette nouvelle appellation n'annule pas la précédente, si bien que, comme dans les exemples évoqués il y a un instant, on a affaire à une enclosure plutôt qu'à une "*recatégorisation radicale*".

Tous ces phénomènes sont bien entendu remarquables et intéressants. Ils portent fort justement l'accent sur le fait que les sujets parlants sont très souvent amenés à rectifier, retoucher, préciser le mode de donation d'un référent précédemment introduit dans le discours. Mais ils sont très différents de ceux que nous étudions dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993) ainsi que dans M.Charolles & J.François (1995/98), et l'on ne voit pas quel intérêt il pourrait y avoir à traiter ces cas en les replaçant, comme le préconisent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin (p. 266), au sein de la problématique plus générale de l'évolution de la référence.

3.4. L'analyse des référents évolutifs

3.4.1. Les référents évolutifs méritent "quand même" d'être étudiés

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, quoique affirmant que "*le problème des référents évolutifs n'en est pas un*" (p. 240), reconnaissent néanmoins que

"la "grammaire du réel" vers laquelle tendent les travaux que nous évoquons (à savoir, les nôtres) saisit probablement quelque chose du signifié des mots et de leur latitude d'emploi" (p. 228)

Cette position qui semble faire la part des choses n'est cependant pas logiquement défendable. Soit en effet les problèmes que nous soulevons n'ont aucune pertinence, soit ils en ont une et, à ce moment-là, l'approche que nous en présentons ne peut être critiquée (ce qu'assurément elle mérite) que pour ce qu'elle est, c'est-à-dire en tant qu'elle s'attache à traiter ces problèmes et pas d'autres.

Ce que nous reprochent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin ce ne serait donc pas tant, si on comprend bien, de nous préoccuper du choix et du fonctionnement des expressions référentielles dans les contextes évolutifs que d'accorder dans nos analyses sur le sujet une

place trop importante, voire exclusive, aux critères référentiels. Ce point de vue qui est clairement exprimée dans les passages suivants :

"le conditionnement contextuel des désignateurs dépend d'abord de facteurs socio-culturels et pragmatiques, et non prioritairement de facteurs référentiels au sens extensionnel et chosiste du terme" (p. 227)

"l'effet de coréférence résulte (...) davantage des investissements interprétatifs du décodeur, que des transformations subies ou non subies, concrètement ou sémiotiquement, par le référent discursif" (p. 267)

ne paraît toutefois pas tenable, lui non plus. D'abord, on ne voit pas que

"les opérations d'identification et de catégorisation des référents dépendent autant, voire davantage, du point de vue d'un énonciateur et, de manière générale, du contexte d'interaction et de la situation extra-linguistique, que d'une appréhension étroitement cognitive de l'état de la réalité" (p.265)

car les deux types d'opérations évoqués ne peuvent pas être mis sur le même plan. Ces opérations sont bel et bien hiérarchisées, mais pas dans le sens que suggèrent les auteurs. Il faut bien se rendre compte en effet que si nous sommes à même de déceler dans des expressions anaphoriques, comme par exemple *"ce récidiviste"* (cf. 24) ou *"ce bavard"* (cf. 28) le point de vue du locuteur, ce ne peut être que parce que nous avons préalablement été capables d'interpréter ces expressions comme renvoyant à des individus antérieurement introduits dans le modèle référentiel par le biais d'autres expressions, décision qui suppose que l'on se soit effectivement déterminé (cognitivement) sur l'état de la réalité en cause (à savoir est-ce qu'il est question de la même chose ou d'une autre). La reconnaissance des traces énonciatives et plus largement des *"facteurs socio-culturels et pragmatiques"* dans la sélection d'une expression de reprise étant conditionnée par la reconnaissance préalable d'un lien coréférentiel ne peut en fait qu'être seconde. Du reste, D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin parlent eux-mêmes de *"visées surimposées à l'acte référentiel"*, ce qui montre bien qu'ils admettent la prééminence de la dimension référentielle de cet acte sur les facteurs ajoutés²⁸.

3.4.2. Rigidité et non rigidité des critères d'identité référentielle

Est-ce que en privilégiant, comme nous le faisons volontairement, les aspects identificatoires et "ontologiques" dans l'acte de référence nous sommes amenés, ainsi que l'affirment D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, à concevoir que

"les objets sont non seulement stables et donnés a priori d'un point de vue extensionnel (et perceptuel) mais aussi qu'ils ont des propriétés "essentiels", "intrinsèques" et

²⁸ - Pour autant, ces visées surimposées ne nous échappent pas complètement, sauf que nous les envisageons dans des contextes où il est question d'un patient subissant des transformations à même d'influer sur la façon dont, par exemple, les participants aux événements sont à même de l'appréhender conceptuellement. Nous abordons cette question plus particulièrement dans C.Schnedecker & M.Charolles (1993) où nous nous intéressons aux récits de métamorphose (ogre qui se voit transformé en souris, etc.) et aux phénomènes de point de vue. J'ajoute que, en dehors des métamorphoses fictionnelles qui posent des problèmes spécifiques, dans M.Charolles (1997b) je m'intéresse à l'interprétation des pronoms dans des énoncés de problèmes arithmétiques demandant aux lecteurs d'appliquer diverses opérations sur un nombre donné au départ. Je montre, à l'aide de données recueillies à la suite d'une épreuve impliquant 100 sujets, que ceux-ci sont apparemment peu sensibles à la présence d'un pronom dans la formulation des énoncés. Ces résultats tendent à prouver (mais je discute longuement ce point) que la représentation que les sujets se font de la tâche demandée l'emporte sur le libellé des problèmes. Il n'est donc pas question, comme on le voit, d'ignorer que d'autres paramètres que les changements affectant un référent et l'expression anaphorique choisie pour le désigner, puissent influencer sur la compréhension des sujets.

"inhérentes" qui sont maintenues lorsque l'objet évolue perceptuellement en "subsistant" des transformations matérielles" (p. 277)

Même si nous demeurons effectivement attachés à l'idée que les expressions référentielles véhiculent des indications descriptives codées dans leur signification conceptuelle, je ne crois pas que nous tombions dans les travers dénoncés par les auteurs.

Dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993) ainsi que M.Charolles & J.François (1995/1998), nous n'avons en fait cessé de montrer que les pronoms dans les contextes évolutifs autorisent des renvois qui poussent très loin le jeu de l'identité référentielle. C'est cette possibilité qu'offrent les pronoms²⁹ de permettre aux locuteurs de continuer à parler de choses dont le discours décrit les modifications comme si elles étaient toujours les mêmes qui est au centre de nos préoccupations. Les recettes de cuisine que nous analysons comme par exemple la suivante :

(35)- *Prenez quatre pommes. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites et, après les avoir laissées refroidir, servez-les avec des petits gâteaux.*

sont toutes préparées à cet effet et le commentaire que nous en faisons ne laisse aucune ambiguïté, au moins sur les objectifs de nos analyses. La seule question qui nous intéresse et à laquelle nous nous efforçons d'apporter des éléments d'explication est de savoir comment il se fait qu'un rédacteur, après avoir exposé, comme dans (35), les traitements qu'il fallait infliger aux quatre pommes en question pour les transformer en compote

- peut se permettre ensuite d'écrire "*servez-les*" alors qu'à l'issue de ces traitements on n'a, de toute évidence, plus affaire à quelque chose qui serait catégorisable sous l'espèce de quatre pommes,

- ne peut par contre pas s'autoriser à écrire (au moins en l'absence de titre à la recette) **servez-la* pour faire allusion à ladite compote,

- ni non plus recourir à une reprise nominale définie fidèle ?*servez les pommes*

Dans M.Charolles (1997a), je m'appuie sur un extrait d'une recette (attestée) de gratin d'écrevisses :

(36) *"Prenez les têtes (de 24 écrevisses), mettez-les par 3 ou 4 dans le mortier pour les réduire en pâte à l'aide d'un pilon de grès ou de marbre. Au fur et à mesure qu'elles sont écrasées, portez-les dans une casserole. Quand ce travail est fini, couvrez-les au ras, avec de l'eau de court-bouillon pour les y faire mijoter pendant 20 minutes sur un feu doux. Remuez-les ... » (Renée. de Grossouvre Les recettes d'une grand-mère)*

qui va encore plus loin que (35) vu qu'il ne reste plus aucune trace de la chair des têtes d'écrevisses initiales dans le modèle mental de la situation au moment où l'on peut lire *remuez-les*.

Comme on le voit, il ne s'agit donc absolument pas de défendre l'idée que la moindre transformation affectant un patient implique un changement de référent et donc exige un renvoi à l'aide d'une expression (nominale) recatégorisante (comme par exemple *la compote* dans (35) et *la sauce* dans (36)) exprimant l'état dans lequel il se trouve à la suite de cette transformation. Non seulement donc nous sommes d'accord avec D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin quand ils relèvent que

"l'éventuelle transformation, physique ou autre, subie "mondainement" ou prédicativement par un référent, n'induit pas nécessairement une recatégorisation lexicale" (p.265)

²⁹ - C'est cette possibilité qui n'avait pas échappée à M.A.K.Halliday & R.Hasan (1976) ainsi qu'à G.Brown & G.Yule (1983) et G.Yule (1982).

mais tout notre propos va dans ce sens. Là où, par contre, nos appréciations sans doute divergent c'est quand nous expliquons que ces faits sont paradoxaux ou, pour le moins, constituent une énigme.

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin évoquant la "*plasticité*" (p. 228) des signifiés lexicaux et le fait que nous souscrivions à l'idée que, dans la signification

"le signifié se réduirait à une relation rigide, non manipulable par les sujets parlants, entre la langue et le monde"

suggèrent que si nous abordions les exemples comme (35) et (36) en nous départissant

"des conceptions aujourd'hui intenables en matière de sémantique lexicale : notamment à un traitement purement logique des opérations de désignation, comme si ces dernières étaient régies par le principe des conditions nécessaires et suffisantes" (p. 240)

ces exemples ne mériteraient pas toute l'attention que nous leur portons. Or cette suggestion ne paraît pas parfaitement appropriée.

Les emplois comme (35) et (36) ne peuvent en effet pas être envisagés comme des cas de "glissements du sens lexical" qui n'auraient rien de fondamentalement original. Dans ces exemples, les lexèmes *pomme* et *tête d'écrevisse* qui servent à la fixation des référents sont employés avec leur sens habituel. On n'a donc aucune raison de supposer que la représentation de l'état initial des référents que le lecteur construit à partir de ces indications n'inclut pas, sous quelque format que l'on voudra, une liste d'attributs stéréotypiques associés à chacune de ces entités, attributs dont on peut présumer qu'ils se retrouvent, sous un jour ou sous un autre, dans la définition lexicale des N en question. Bien sûr, (35) et (36) faisant allusion aux diverses modifications que subissent les référents, on est en droit de supposer que la représentation que le lecteur s'en fait évolue au fil des textes, mais cette évolution de la représentation des référents est un phénomène typiquement discursif, conjoncturel, qui ne présente aucune espèce de régularité. Les attributs affectés varient en fonction des prédications transformatrices et leur effet sur l'interprétation ne peut pas se traduire par une modification du sens des N *pomme* et *tête d'écrevisse* ni non plus par une modification de la représentation des attributs des catégories qu'ils dénomment. On est en effet très loin, avec ce type d'usage, des emplois métonymiques ou métaphoriques qui mettent en jeu des principes pragmatiques et cognitifs généraux valides, si ce n'est à l'échelle du lexique entier, au moins à l'échelle de certaines familles de lexèmes. A supposer du reste que l'on prenne prétexte d'exemples comme (35) et (36) pour réfléchir au sens lexical des lexèmes *pomme* ou *tête d'écrevisse* à quoi cela conduirait-il, sinon à admettre que ces SN n'ont aucun sens puisque (35) et (36) montrent qu'ils peuvent initier une chaîne de référence au terme de laquelle l'entité désignée ne présente plus aucune des caractéristiques qui sont couramment signalées dans leur description lexicale.

Si donc on défend l'idée que les phénomènes d'évolution de la référence illustrés dans (35) et (36) sont de nature discursive et tiennent aux "latitudes ontologiques" qu'offre l'usage du pronom dans ce genre de contexte, la question qui se pose est de savoir jusqu'où vont ces latitudes. Dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993) nous empruntons à la littérature philosophique sur l'identité les notions d'identité qualitative, sortale et numérique pour mesurer l'effet des prédications transformatrices et tester les capacités du pronom à maintenir la coréférence sous le changement. A l'aide de ces notions, nous nous efforçons, dans M.Charolles & J.François (1995/1998), de délimiter de façon aussi systématique que possible quels attributs qualitatifs, sortaux et numériques peuvent être associés aux référents que nous exemplifions et nous essayons ensuite de voir, pour chaque classe de prédications

transformatrices que nous distinguons, quel est le seuil d'affectation de ces attributs, s'il y en a un, à partir duquel le pronom ne peut plus être employé pour renvoyer à ces référents.

Les exemples sur lesquels nous nous appuyons pour tester ce point et les jugements d'acceptabilité que nous portons à leur rencontre ne témoignent d'aucune volonté préservatrice. Si, comme le disent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, nous campions sur des conditions nécessaires et suffisantes (ou sur des traits stéréotypiques, cf. M.Charolles 1997a) nous ne devrions pas du tout accepter des emplois comme (35) et (36) dans lesquels les prédications transformatrices affectent très clairement de telles conditions et vont bien au-delà de ce que les psychologues même les plus tolérants seraient sans doute disposés à accepter comme hypothèses dans leurs expériences sur la catégorisation. Or, non seulement nous n'émettons aucun doute sur la recevabilité de (35) et de (36) mais, dans M.Charolles & J.François (1995/1998), nous prenons en compte des emplois comme (13), (14) et (15) déjà cités dont l'acceptabilité paraît tout de même assez douteuse :

(13) *Le plâtrier boucha un trou dans la cloison puis **le** recouvrit de peinture.*

(14) *L'étudiante effaça un fichier puis **le** remplaça par un autre.*

(15) *L'employé enleva une tache sur le pantalon puis **la** brossa.*

L'analyse de ces emplois, que nous acceptons, au moins à des fins heuristiques, nous amène à dégager des indices de permanence des patients qui sont très abstraits comme leur site et nous avançons à ce sujet l'idée qu'une simple trace du référent initial peut suffire, sous certaines conditions, à justifier une reprise pronominale, et donc à maintenir le contact avec le référent originel en faisant comme s'il était toujours accessible dans la catégorie où il a été fixé au départ.

Notre perspective, quoiqu'il en puisse paraître, est en réalité fondamentalement sémiotique et non normative. Elle est non normative dans le sens où ce qui nous intéresse ce n'est pas de relever que l'emploi d'un pronom dans tel contexte est acceptable ou inacceptable. Ce relevé ne nous intéresse pas pour lui-même, à supposer du reste qu'on puisse l'effectuer avec quelque garantie de fiabilité - ce qui exigerait que l'on recoure à d'autres méthodes d'investigation que le simple appui sur l'intuition linguistique et la manipulation d'exemples fabriqués ou que, d'ailleurs, le relevé d'exemples attestés contredisant nos jugements. Ce qui nous intéresse fondamentalement c'est de chercher à comprendre comment le locuteur, en renvoyant à l'aide d'un pronom à un référent dont il rapporte les transformations contraint sémiotiquement (de par ce qu'il dit) ceux à qui il s'adresse à se représenter que ce référent demeure le même malgré ces modifications. Cette perspective est tout à fait sensible à propos de l'analyse que, dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993), nous présentons de l'exemple fabriqué suivant :

(37) *Marie traça un carré. Elle dessina une étoile à partir du milieu. Elle la découpa puis **le** coloria en rouge.*

Nous expliquons que l'usage du pronom dans la dernière phrase oblige le lecteur à concevoir l'état de choses résultant comme étant tel que l'étoile tracée puis découpée par Marie ne détruit pas la forme du carré. "*Le modèle, concluons-nous, se plie aux exigences des formes verbales et, finalement, nous nous représentons la situation sous les apparences qui conviennent à la façon dont on nous en parle*" (p. 122). Comment dire plus clairement que nous n'envisageons pas le langage et notamment pas le lexique comme un simple dispositif symbolique permettant aux locuteurs de coller étroitement au monde extérieur. Si certaines contraintes interviennent dans l'interprétation de séquences comme (37), elles jouent visiblement plus en faveur du discours que du monde représenté.

Dans M.Charolles (1997a) je souligne qu'il n'est pas question pour le linguiste de s'appuyer sur les formes d'expression de la continuité pour en tirer des indications sur l'essence des realia. Je reconnais que l'exportation dans l'argumentation linguistique de notions philosophiques forgées pour élucider le problème métaphysique de l'identité peut prêter à confusion, même si pour traiter des référents évolutifs on voit difficilement comment on pourrait se passer de ces notions. Pour le linguiste, le problème n'est pas de chercher à savoir si tel référent continue ou non à être ("en soi", "ontologiquement") le même après qu'il a subi tel ou tel changement, mais de savoir comment on peut parler de ces changements en faisant comme s'il était toujours le même. C'est là que le pronom joue un rôle irremplaçable en ce qu'il nous permet de discourir sur l'évolution des choses sans avoir à tout instant à nous prononcer (et sans obliger ceux à qui nous nous adressons à se prononcer) sur leur degré de mêmeté, et en ce que, donc, il nous épargne de laborieuses et bien souvent inextricables mises au point métaphysiques qui ne manqueraient pas de brouiller ce que nous avons à dire.

Les raisons de ce pouvoir tiennent essentiellement au mode de détermination de la référence propre au pronom de troisième personne (cf. G.Kleiber 1994). Le pronom en tant qu'il marque la continuité topicale et qu'il ne véhicule aucune indication descriptive sur la catégorie de son référent (hormis le fait qu'il est catégorisé) permet au locuteur et au destinataire de maintenir le contact très longtemps avec celui-ci en les libérant de la tâche de devoir se prononcer sur son appartenance catégorielle. Signalant qu'il est toujours question de la même chose, il focalise l'attention sur la chaîne des transformations et permet ainsi aux lecteurs et/ou aux auditeurs d'actualiser la représentation qu'ils se font du patient sans avoir à se préoccuper de la façon dont ce référent, hors du contexte dans lequel il est emporté, serait conceptualisé dans l'état où il se trouve à la suite de chacune des transformations (cf. M.Charolles 1997a).

3.4.3. Facteurs pesant sur l'usage des pronoms dans les contextes évolutifs

Ce pouvoir n'est cependant pas sans limite. D'abord, comme nous y insistons, particulièrement dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993), l'usage du pronom risque de poser plus de problèmes dans des contextes comme (35) rappelé ci-dessous :

(35) *Prenez quatre pommes. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites et, après les avoir laissées refroidir, servez-les avec des petits gâteaux.*

qui mettent en jeu des prédications transformatrices portant atteinte aux attributs sortaux et donc numériques du référent que dans :

(35a) *Prenez quatre pommes. Lavez-les, essuyez-les, frottez-les avec un chiffon de laine, disposez-les sur une serviette joliment froissée, sortez votre boîte de couleurs et allez-y.*

où les changements évoqués n'affectent que les attributs qualitatifs des pommes. Toutefois, comme ces critères ne peuvent être invoqués pour justifier de la possibilité d'emplois acceptables comme (35) où ils sont notoirement enfreints, d'autres paramètres doivent être pris en compte.

Parmi ceux-ci on peut relever que l'usage du pronom dans (35) paraît moins indiqué - lorsque l'entité subissant les transformations cesse de jouer le rôle de patient et se voit reprise à l'aide non pas d'un pronom objet mais d'un pronom sujet plus ou moins agentif :

(35b) *Prenez quatre pommes. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les. Elles refroidiront pendant que vous préparerez la pâte à tarte...*

- lorsqu'il y a rupture, même temporaire, de la chaîne des transformations et changement, ne serait-ce que pendant un bref instant, du "topic of discourse" :

(35c) Prenez **quatre pommes**. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites. Sortez le moule à tarte, enduisez-le de beurre, étendez la pâte et disposez-les au fond.

- lorsque la chaîne des transformations évoquées est insuffisamment étoffée pour que l'attention du lecteur soit complètement absorbée par la tâche consistant à actualiser sa représentation³⁰ :

(35d) Prenez **quatre pommes** réduisez les complètement et servez les avec des petits gâteaux.

- lorsque la prédication subséquente est notoirement incompatible avec l'état résultant du référent:

(35e) Prenez **quatre pommes**. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites et, après les avoir laissé refroidir, disposez-les une à une autour d'un plat.

- lorsque les transformations conduisent à une entité complexe pour laquelle il existe un N aisément accessible et que le rédacteur aborde une nouvelle phase dans le déroulement des événements :

(35f) Prenez **quatre pommes**. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites. Réservez-les/la compote. Cassez vos oeuf dans un saladier ...

Aucune de ces conditions n'est à elle seule déterminant mais elles mettent toutes le doigt sur des paramètres à même d'influer sur l'emploi d'un pronom dans les contextes de ce type. Il n'est en tout cas pas question de conférer aux critères ontologiques une quelconque exclusivité ni, a fortiori, de les considérer comme des conditions nécessaires et suffisantes d'emploi du pronom. D'autres critères textuels, mémoriels, etc. jouent visiblement un grand rôle dans le choix de tel ou tel type d'expression référentielle dans les contextes du genre de ceux que nous étudions.

3.5. L'étude des référents évolutifs d'un point de vue linguistique

3.5.1. Connaissances du domaine et sens lexical

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin nous reprochent de sortir de notre rôle de linguistes et de

"confondre régulièrement impossibilité grammaticale et impossibilité référentielle"
(p.235)

lorsque que par exemple nous astérisquons (8) déjà cité :

(8) *L'étudiante effaçait un fichier puis l'imprima*

Les auteurs expliquent en effet

"qu'on n'attend pas du linguiste qu'il statue sur la légitimité des désignations lexicales, ni sur ce que l'on a le droit ou non de dire du réel sans quitter le cadre de l'empiriquement possible" ou du "scientifiquement valide"; sa tâche - bien plus

³⁰ - Dans M.Charolles (1997a) je développe cet argument à propos l'exemple suivant *"Prenez quatre morceaux de sucre. Faites-les fondre dans de l'eau et portez-les à ébullition"* analysé dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993). La critique de D.A.pothéloz & M.J.Reichler-Béguelin à l'encontre de cette analyse concerne la compatibilité du prédicat *porter à ébullition* qui implique un patient dans l'état liquide (p. 232/33). Je reconnais volontiers que cet élément joue un rôle (cf. ci-après).

complexe au demeurant - est d'enregistrer les pratiques langagières des usagers et d'en rendre compte" (p. 235)

Cette position pose en réalité de gros problèmes en sémantique et en pragmatique où la frontière entre ce qui relève du linguistique et des connaissances du domaine est extrêmement difficile à tracer. Pour prendre un exemple assez proche de (8), imaginons en effet qu'un lexicologue cherchant à décrire le sens du verbe *remonter* en vienne à considérer que, parmi les emplois illustrant une valeur particulière et significative de ce verbe, il importe de réserver une place à la construction *remonter une montre* avec ses variantes *remonter une pendule/une horloge/etc.* Si, comme cela paraît légitime, il note que, dans cette acception, le verbe ne signifie pas *réassembler les pièces constitutives d'un objet* mais *remettre en état de fonctionner le dispositif physique à l'origine d'un mouvement d'horlogerie*, qu'aura-t-il fait au bout du compte ? Rien d'autre que consigner sous la forme d'indications sémantiques des faits concernant le réel "*empiriquement possible*". Cet empiriquement possible en matière d'horlogerie est non moins contingent, non moins sujet à l'obsolescence (aujourd'hui les montres ne se remontent plus guère) que ce que nous relevons à propos des fichiers informatiques, de sorte qu'il n'y a pas, quant au fond, de différence de nature entre les raisons motivant le jugement d'acceptabilité que nous portons sur (8) et celles qui animent le lexicologue quand il décide de consigner telle acception dans le dictionnaire.

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin, tout en critiquant notre démarche, sont du reste bien obligés de reconnaître que

"l'identité des objets-de-discours intègre forcément certains paramètres référentiels (au sens extensionnel du terme) ; (...) il est bien entendu que l'interprétation des expressions référentielles sollicite constamment notre connaissance des propriétés du monde réel" (p. 240).

Une façon relativement réaliste et au demeurant banale d'aborder ces problèmes consiste à considérer que le sens lexical enregistre sous la forme de traits attachés à des termes des contenus d'expériences plus ou moins communes et partagées. L'enregistrement dans le sens lexical de ces contenus n'est évidemment pas une opération neutre. Le processus de sémiotisation implique qu'ils se coulent d'une certaine manière dans des structures linguistiques, et cette intégration a, en retour, des conséquences sur la façon dont les locuteurs conceptualisent le monde qui les entoure. Pour ce qui est des verbes de changement que nous étudions avec J.François, il semble difficile d'éviter de noter qu'un verbe comme *effacer* implique la disparition du patient et d'en tirer, ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse, que des énoncés comme (8) devraient être inacceptables.

3.5.2. Le rôle des prédicats

D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin nous reprochent de ne pas tenir suffisamment compte des prédicats des phrases dans lesquelles les pronoms sont employés, ils doutent que

"les effets d'un prédicat transformationnel sur l'anaphorisation ultérieure du référent affecté puissent être considérés uniquement en fonction des aléas "identitaires" qui en résultent pour le référent, et sans tenir compte des prédications ultérieures qui incluent l'anaphorique lui-même" (p. 234)

Ce reproche, également formulé par G.Kleiber (1997, et à par.) ainsi que par G.Kleiber & M.Riegel (à par.) est tout à fait fondé³¹. Le privilège que nous accordons aux prédications

³¹ - Les discussions entre linguistes sur ce point sont souvent obscurcies par le fait que l'on ne dispose d'aucune information sur ce qui se passe réellement dans la tête des auditeurs et/ou des lecteurs : le fait qu'ils tiennent compte du prédicat faisant suite au pronom ne prouve pas qu'ils n'avaient pas préalablement déjà opté pour une

transformatrices exprimées dans la ou les phrase(s) précédant le pronom tient d'abord au fait que dans M.Charolles & J.François (1995/1998) notre objectif est d'établir une typologie des verbes exprimant une action transformatrice en fonction de son incidence sur le patient et sur les reprises pronominales ultérieures. A cette raison d'ordre disons méthodologique il faut en ajouter une autre, non explicitée, mais plus profonde. Etant donné que le pronom désigne une entité supposée être au centre du foyer de l'attention du destinataire au moment de son occurrence, on peut penser que son interprétation référentielle intervient dès son apparition et qu'elle n'implique que le contexte gauche. De nombreuses expérimentations psycholinguistiques fournissent des indications allant dans ce sens (notamment celles sur l'interprétation des pronoms à la suite d'une phrase contenant un verbe à biais causal, cf. pour une présentation-discussion M.Charolles & L.Sprenger-Charolles 1989). Mais il est vrai aussi que d'autres expérimentations apportent des données qui sont moins claires (pour une synthèse-discussion intéressante cf. J.Müsseler 1995). Il n'est donc pas exclu que, dans certains contextes au moins, la résolution référentielle des pronoms se fasse en fin de proposition (cf. S.Garrod, D.Freudenthal & E.Boyle 1994). Ces données posent d'ailleurs un problème intéressant qui est de savoir ce que les lecteurs ou les auditeurs font (mentalement) du pronom quand ils ne le résolvent pas immédiatement (l'associent-ils à plusieurs référents possibles dans le contexte ? le gardent-ils ininterprété en mémoire, mais sous quelle forme ?). Il y aurait beaucoup de choses à dire sur cette question.

Quoi qu'il en soit je suis tout à fait prêt à reconnaître que nous sommes insuffisamment attentifs à ce point dans les travaux que critiquent D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin. Mais si D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin nous reprochent de ne pas tenir compte dans nos jugements et dans nos analyses du prédicat de la phrase accueillant le pronom, et s'ils se sentent pleinement dans leur rôle de linguistes en faisant cela, je ne vois pas pourquoi, lorsque nous faisons la même chose avec la ou les prédication(s) antérieures, nous ne serions pas aussi dans notre rôle.

3.5.3. Le partage des tâches scientifiques entre linguistes et psycholinguistes

Concernant le partage des tâches entre linguistes et psycholinguistes, il n'est pas certain, au moins en ce qui concerne les recherches sur la résolution des expressions anaphoriques, que l'on puisse tracer une frontière très nette entre les deux disciplines. Bien sûr il y a une différence au niveau des démarches d'investigation mises en oeuvre, et, le plus souvent, une ignorance réciproque - et regrettable - des travaux d'un domaine à l'autre. De même, les objectifs à long terme ne sont pas exactement identiques. Mais la complémentarité est évidente et l'on n'a aucun intérêt à rigidifier les positions en s'arc-boutant sur un partage des territoires scientifiques qui n'a finalement aucune pertinence en regard de la connaissance des faits.

Chercher à mesurer l'incidence des prédicats verbaux sur l'interprétation des expressions anaphoriques subséquentes n'a au demeurant rien d'original en linguistique. Par exemple D.Wilson (1987) fait valoir que dans (38) et (39) :

(38) *Je passai de la salle de bal dans la cuisine. Le plafond était très haut.*

(39) *Je passai de la salle de bal dans la cuisine. Les chandeliers brillaient de tous leurs feux.*

interprétation déterminée du pronom. L'appui sur des données psycholinguistiques est indispensable. Quelque appréciation que l'on puisse porter sur les résultats qu'elles sont en mesure de fournir, le recours à des méthodes d'investigation permettant de suivre en temps réel les processus d'interprétation est nécessaire (pour une argumentation, cf. M.Charolles 1996).

l'interprétation des SN définis associatifs *le plafond* aussi bien que *les chandeliers* se fait en relation avec *la cuisine*. Elle défend également l'idée qu'il en irait de même dans :

(40) *Je passai dans la cuisine en venant de la salle de bal. Les chandeliers étaient trop brillants.*

quoique le référent soit plus distant (textuellement) que *la salle de bal*. D.Wilson explique cette préférence par la facilité d'accéder dans ces exemples à un contexte dans lequel la seconde phrase est comprise comme un compte-rendu de perception expliquant le fait que le "je" ait quitté la salle de bal. Dans M.Charolles (1994) je discute cette analyse en soulignant qu'il faut également tenir compte du verbe de déplacement qui focalise sur un lieu cible, en l'occurrence : la cuisine. Cette focalisation force l'interprétation associative du SN *les chandeliers* avec le lieu cible, quoique ces objets ne soient pas des ingrédients stéréotypiques des cuisines. En manipulant les exemples et en comparant leurs effets sur l'interprétation, je m'efforce de montrer que le critère mis en avant par D.Wilson, n'est en fait pas isolable du sémantisme du verbe de déplacement, de la présence ou non d'une relation partonomique stéréotypique préconstruite entre les candidats à la référence, et aussi de la présence de marques axiologiques dans la phrase hôte du défini associatif comme le *trop* dans (40). L'incidence de ces critères étant sensible à l'intuition, leur force peut être (plus ou moins précisément) évaluée à l'aide d'une batterie d'exemples ajustés pour ce faire. Cette démarche est tout à fait classique en linguistique et l'on ne peut s'en passer, à moins de renoncer à formuler la moindre affirmation sur le sens de tel ou tel énoncé. Elle a cependant très vite des limites, notamment dans des discussions comme celle évoquée ici où l'on a affaire à des déterminismes pluricausaux et où il s'agit d'estimer la force respective de critères susceptibles de jouer dans le même sens ou en sens contraire. C'est là que les investigations psycholinguistiques³² deviennent irremplaçables.

Pour insister sur l'apport des études psycholinguistiques et pour souligner encore par un autre biais la vraisemblance de l'incidence du verbe de la phrase accueillant le référent initial sur l'interprétation des pronoms ultérieurs, et non plus, comme précédemment, des définis associatifs, nous allons nous arrêter un instant sur une expérience mise au point par J.Müsseler, M.Hielscher & G.Rickeit (1995) - à la suite de A.Glenberg, M.Meyer & K.Linden (1987) - qui apporte des indications suggestives. Dans cette recherche, les auteurs soumettent à des sujets des séquences composés de 5 propositions :

setting : *The restaurant is quite empty.*

associated : *At the table in the corner Mary is flirting with John.*

dissociated : *At the table in te corner Mary is thinking to John.*

filler : *She eats some vegetables with meat.*

filler : *The drink tastes very good*

Phrase-test : *He/John wants to go to the theater with her.*

La phrase-test finale comporte soit un pronom soit un nom propre répété et les auteurs mesurent, à l'aide d'un dispositif d'autoprésentation segmentée, les différences de temps d'affichage du pronom ou du nom propre du second personnage, plus le temps d'affichage du verbe qui le suit immédiatement³³. Les auteurs observent que le temps d'affichage de ces expressions croît significativement quand le prédicat est spatialement dissociatif (au contraire de ce qui se passe avec le nom propre répété qui entraîne, dans la même position, une

³² - Les simulations informatiques seraient aussi très instructives.

³³ - La prise en compte du temps d'affichage du verbe qui suit le pronom ou le Np est justifiée par le fait que l'on sait qu'une augmentation de la charge de traitement d'une expression anaphorique se répercute avec un certain retard sur les items proches. Dans l'expérience considérée le prédicat n'est de toute façon pas en mesure de sélectionner après coup un référent plutôt que l'autre.

augmentation du temps de présentation). Pour le pronom, qui seul nous intéresse ici, J.Müsseler, M.Hielscher & G.Rickeit interprètent ce résultat comme montrant que :

"the spatial model influenced processes of reference resolution. It made a différence whether a person or an object was an explicit part of the spatial mental model. This spatial relation seemed to determine the status of the person in focus." (p. 40)

Si des prédicats comme *flirter* ou *penser* sont capables, du fait de leur incidence spatiale (relativement indirecte, on en conviendra), d'influer sur la résolution des pronoms, on ne voit pas pourquoi des verbes comme ceux que nous répertorions dans M.Charolles & J. François et qui touchent à priori de plus près à la façon dont on peut se représenter les référents n'auraient pas une incidence comparable si ce n'est plus grande.

3.5.3. La comparaison entre les langues et ce qu'elle peut enseigner

A propos des prédications transformatrices, il est intéressant de remarquer que si leur effet sur le patient n'est pas grammaticalisé en français, il l'est par contre dans certaines langues. Dans une étude parue dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, A. Lemaréchal (1991) montre ainsi qu'en tagalog et dans les langues apparentées l'effet de la prédication sur les participants est marqué dans la morphologie verbale soit par

- le morphème "-in" dans des verbes correspondant à *cuire, bouillir, broyer* (V ergatifs) ; *écraser, couper, déchirer, briser* (V transitifs simples ergatifs) ; *être brûlé/emporté* (V intransitifs dits de "calamité") signalant qu'un participant est "totalement affecté"
- le morphème "-an" dans des verbes correspondant à *laver, blondir, baigner, échauder* (V ergatifs) ; *peler, essuyer, écailler* (V transitifs simples ergatifs) ; *être touché/mouillé/éclairé par* (V intransitifs) marquant un degré d'affectation plus superficiel
- le morphème "-i" dans des verbes correspondant à *étaler, poser, entasser* (V ergatifs) ; *abaisser, élever* (V transitifs simples) ; *être immergé/mis à terre* (V intransitifs) indiquant un changement de position d'un participant.

Le simple fait que certaines langues grammaticalisent le degré d'affectation ontologique d'un participant au procès montre bien que l'on a affaire à une "*catégorisation sémantique majeure*" (A.Lemaréchal, note 37, p. 346) derrière laquelle on retrouve d'ailleurs plus ou moins la distinction entre les trois formes d'identité que nous avons distinguées (numérique, sortale et qualitative). Il y a tout lieu de supposer que cette différence catégorielle renvoie à un mode de conceptualisation des événements qui fait partie de notre expérience commune et qui est probablement universel. Le linguiste qui travaille sur le français ne peut en relever la trace directement dans la morphologie ou la grammaire. Cela ne le dispense cependant pas d'en rechercher des indices ailleurs, dans l'usage des formes de reprise pronominale et nominale par exemple. C'est essentiellement ce que nous nous attachons à faire.

CONCLUSION

Dans ce travail je me suis efforcé de montrer que certaines critiques développées par D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin (1995) ainsi que par L.Mondada & D.Dubois (1995) à l'encontre des analyses sur les référents évolutifs que nous exposons dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993) et M.Charolles & J.François (1995/1998) n'étaient pas complètement justifiées. Les observations des auteurs mettent le doigt sur des questions majeures qui n'étaient de toute évidence pas suffisamment élaborées dans nos travaux - et qui ne le sont

certainement toujours pas assez. Les questions tournant autour de la référence ont toujours fait l'objet de vifs débats. Il n'y a aucune raison, bien au contraire, pour que les référents évolutifs échappent à la règle. Tout cela est parfaitement normal et, faut-il le redire, n'entame en rien ni l'estime ni l'amitié que l'on peut porter à celles et ceux que l'on est amené à contredire³⁴.

Références bibliographiques

- APOTHELOZ D. & REICHLER-BEGUELIN M.J, 1995, "Construction de la référence et stratégies de désignation", *TRANEL*, 23, 227-271.
- APOTHELOZ D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Librairie Droz.
- ARIEL M., 1990, *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London, Routledge.
- BOSCH P. , 1987, "Pronouns under Control ? A Reply to Liliane Tasmowski and Paul Verluyten", *Journal of Semantics*, 5, 65-78.
- BROWN G. & YULE G., 1983, *Discourse analysis*, Cambridge University Press.
- CHAROLLES & SCHNEDECKER C., 1993, "Coréférence et identité", *Langages*, 112, 106-127.
- CHAROLLES M. & FRANCOIS J., 1995/1998, "Les prédicats transformateurs et leurs patient: fondements d'une ontologie naturelle", *Cahiers de Recherche Linguistique*, 11, LANDISCO, Université de Nancy 2, à par. en anglais in A.Reboul ed., *Evolving Reference and anaphora: time and objects*, J.Benamins.
- CHAROLLES M. & SPRENGER-CHAROLLES L, 1989, "Les paradoxes de la résolution immédiate des pronoms", in M.J.Reichler-Béguelin ed., *Perspectives épistémologiques dans les Sciences du Langage*, Berne, Peter Lang, 159-193.
- CHAROLLES M., 1992, "La veuve et l'orphelin ou comment les îlots anaphoriques refont surface", in J.E.Tyvaert ed., *Lexique et Inférence(s)*, Paris, Klincksieck, 131-173.
- CHAROLLES M., 1994, "Quand et comment sont résolus les NP définis ?", in C.Schnecker, G.Kleiber, M.Charolles et J.David eds., *L'anaphore associative*, Paris, Klincksieck, 175-208.
- CHAROLLES M., 1996b, "Comment intervient le contexte dans la résolution des ambiguïtés ?" in P.Schmoll ed. *Contexte(s)*, *SCOLIA*, 6, 163-185.
- CHAROLLES M., 1997a, "Identité, changement et référence pronominale", in G.Kleiber, C.Schnecker, J.E.Tyvaert eds., *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 71-97.
- CHAROLLES M. , 1997b, "Indices cotextuels et contextuels pesant sur l'interprétation de la référence des pronoms dans les énoncés de problèmes arithmétiques", in C.Guimier ed. *Co-texte et calcul du sens*, Presses Universitaires de Caen, 89-105.
- COBB-STEVENSON R., 1990/1998, *Husserl et la philosophie analytique*, Paris, Vrin.
- CORBLIN F & BEYSSADE C. ed., 1996, "Sémantiques du discours: présentation", *Langages*, 123, 3-8.
- CORBLIN F., 1983, "Défini et démonstratif dans la reprise immédiate" *Le Français Moderne*, 2, 118-134.
- CORBLIN F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.
- CORBLIN F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DE MULDER W. & TASMOWSKI DE RYCK L, 1997, "Référents évolutifs, Syntagmes nominaux et pronoms", *Verbum*, XIX, 1-2, 121-136.
- De MULDER W., 1994, *Demonstratives and Intentionality. Searle and Husserl on Meaning and Perception*, Antwerp Papers in Linguistics, Universiteit Antwerpen.

³⁴ - Je remercie les deux referees pour leurs judicieuses suggestions et remarques.

- DE MULDER W., 1995, "Prolégomènes à une théorie "mentaliste" des référents évolutifs", *Sémiotiques*, 8, 109-131.
- FAUCONNIER G., 1984, *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- FREGE G., 1879, trad. fr. 1971, *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.
- FRETHEIM T. & GUNDEL J., eds., 1996, *Reference and Referent Accessibility*, Amsterdam, J.Benjamins
- GALMICHE M, 1989, "A propos de la définitude", *Langages*, 94, 7-37.
- GARNHAM A. & OAKHILL J., 1985, "On line resolution of anaphoric pronouns: effects of inference making and verb semantics", *British Journal of Psychology*, 76/3, 385-393.
- GARNHAM A. & OAKHILL J., 1989, "The everyday use of anaphoric expressions : Implications for the "Mental Models" theory of text comprehension", in Sharkey ed. *Models of Cognition*, vol.1, Norwood, Ablex, 78-112.
- GARROD S. & SANFORD A. J., 1983, "Topic dependant effects in language processing" in Flores d'Arcais & R. Jarvella eds. *The process of language understanding*, John Wiley & Sons, 271-296.
- GARROD S. & SANFORD A.J., 1982, "The mental representation of discourse in a focussed memory system: implication for the interpretation of anaphoric NP", *Journal of Semantics*, 1.1., 21-41.
- GARROD S. & SANFORD A.J., 1990, "Referential processing in reading: Focusing on roles and individuals", in D.A.Balota, G.B.Flores d'Arcais & K.Rayner eds., *Comprehension Processes in Reading*, Hillsdale, LEA, 465- 486.
- GARROD S., FREUDENTHAL D. & BOYLE E., 1994, "The Role of Different Types of Anaphor in the On-Line Resolution of Sentences in a Discourse", *Journal of Memory and Language*, 33, 39-68.
- GLENDBERG A.M., MEYER M. & LINDEM K., 1987, "Mental models contribute to foregrounding during text comprehension", *Journal of Memory and Language*, 26, 69-83.
- GRIZE J.B., 1982, *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz.
- GROSZ B., JOSHI A.K. & WEINSTEIN S., 1983, *Providing a unified account of definite noun phrase in discourse*, Menlo Park, SRI, Technical Note 292.
- GUNDEL J.K., HEDBERG N. & ZACHARSKI R., 1993, "Cognitive Status and the Form of Referring Expressions in Discourse", *Language*, 69, n°2, 274-307.
- HALLIDAY M.A.K. & HASAN R., 1976, *Cohesion in English*, London, Longman.
- HANKAMER J. & SAG Y., 1976, "Deep and surface anaphora", *Linguistic Inquiry*, 7/3, 391-406.
- JOHNSON-LAIRD P.N., 1983, *Mental Models*, Cambridge, CUP.
- KARTTUNEN L., 1969/1976, "Discourse referents", reprints in J.D.Mc Cawley ed., *Syntax and Semantics: notes from the linguistic underground*, New-York, Academic Press, 363-385.
- KLEIBER G., 1986a, "Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle", in J.David & G.Kleiber eds *Déterminants: Syntaxe et Sémantique*, Paris, Klincksieck, 169-185.
- KLEIBER G., 1986b, "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue Française*, 72, 54-79.
- KLEIBER G., 1990, "Sur l'anaphore démonstrative", in M.Charolles, S.Fisher & J.Jayez eds., *Le discours : Représentation et interprétations*, Nancy, PUN, 243-265.
- KLEIBER G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Louvain-La-Neuve, Duculot.
- KLEIBER G., 1997a, "Sens, référence et existence : Que faire de l'extra-linguistique ?", *Langages*, 97, 127, 9-38.
- KLEIBER G., 1997b, "Référents évolutifs et pronoms : une suite", in G.Kleiber, C.Schnedecker, J.E.Tyvaert eds., *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 115-149.

- KLEIBER G., à par. , "Anaphore pronominales et référents évolutifs ou Comment faire recette avec un pronom", Communication au colloque *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Anvers, 1-3 décembre 1994.
- KLEIBER G. & RIEGEL M., 1978, "Les grammaires floues", in R.Martin ed. *La notion de recevabilité en linguistique*, Paris, Klincksieck, 67-123.
- KLEIBER G. & RIEGEL M., à par., "On the use of pronouns in evolving reference", in A.Reboul ed. *Evolving reference and anaphora: time and objects*, Amsterdam, John Benjamins.
- LAKOFF G., 1968/1976, "Pronouns and Reference", in J.D.McCawley ed. *Syntax and Semantics: notes from the Linguistic underground*, New-York, Academic Press.
- LAKOFF G., 1978, "Hedges : A study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts", in *Chicago Linguistic Society*, 9, 271-291.
- LAMIROY B., 1992, "Le pronom "en" et les noms de qualité", in L.Tasmowski & A.Zribi-Hertz eds. *Hommage à Nicolas Ruwet*, Communication et Cognition, Gant.
- LANGACKER R., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*, vol.1, Stanford, Stanford university Press.
- LANGACKER R., 1991, *Foundations of Cognitive Grammar, Descriptive Applications*, vol.2, Stanford, Stanford university Press.
- LE MARECHAL A., 1991, "Dérivation et orientation dans les langues des Philippines (exemples tagalog)", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXXVI, 1, 317-358.
- MARANDIN J.M., 1986, "Ce est un autre: l'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif", *Langages*, 81, 75-91.
- MILNER J.C., 1973, "Un processus de dislocation qualitative", *Arguments linguistiques*, Paris, Mame.
- MONDADA L. & DUBOIS D., 1995, "Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation", *TRANEL*, 23, 273-302.
- MUSSELER J., 1995, "Focussing and the Process of Pronominal Reference", in G.Rickheit & C.Habel eds., *Focus and Coherence in Discourse Processing*, Berlin-New-York, Walter de Gruyter, 53-75.
- MUSSELER J., HIELSCHER M. & RICKHEIT G., 1995, "Focussing in Spatial Mental Models", in G.Rickheit & C.Habel eds., *Focus and Coherence in Discourse Processing*, Berlin-New-York, Walter de Gruyter, 35-53.
- NUNBERG G., 1978, *The pragmatics of reference*, Bloomington, Indiana University Linguistic Club.
- RECANATI F., 1993, *Direct Reference. From Language to Thought*, Oxford, Blackwell.
- REINHART T., 1983, *Anaphora and semantic interpretation*, London, Croom Helm.
- RUSSELL B., 1961 (trad.fr.), *Histoire de mes idées philosophiques*, Paris, Gallimard.
- RUWET N., 1982, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil.
- SANFORD A.J. & GARROD S.G., 1981, *Understanding written languages: Exploration of Comprehension beyond the Sentence*, Chichester, Wiley.
- SCHNEDECKER C., à par., "Référents évolutifs : identification et points de vue. Quelques observations".
- SCHNEDECKER C. & CHAROLLES M., 1993, "Les référents évolutifs : point de vue ontologique et phénoménologique", *Cahiers de Linguistique française* 14, 197-227.
- SEARLE J., 1969/1972, *Les actes de parole*, Paris, Hermann.
- SEARLE J., 1983 (1985), *L'intentionnalité. Essai de philosophie de l'esprit*, Paris, Minuit.
- SEARLE J., 1984/1985, *Du cerveau au savoir*, Paris, Hermann.
- SEARLE J., 1995/1998, *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard.

- TASMOWSKI-DE RICK L. & VERLUYTEN S.P., 1982, "Linguistic Control of Pronouns", *Journal of Semantics*, 1, 323-346.
- TASMOWSKI-DE RICK L. & VERLUYTEN S.P., 1985, "Control mechanisms of Anaphora", *Journal of semantics*, 4, 341-370.
- TASMOWSKI-DE RYCK L., 1990, "Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte", *Langages*, 97, 82-100.
- Van HOEK K., 1995, "Conceptual reference points: A cognitive grammar account of pronominal anaphora constraints", *Language*, 71, 2, 310-340.
- VICTORRI B., 1997, "La polysémie : un artefact de la linguistique ?", *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 2, 41-63.
- WALKER M., JOSHI A. & PRINCE E. eds, 1998, *Centering Theory in Discourse*, Oxford, Clarendon
- WILSON D., 1989, "Reference and Relevance", Communication présentée au *Colloque international de Sémiotique: Indexicalisation et Représentation*, Bâle 22-23 novembre 1989.
- WITTGENSTEIN L., 1961, *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.
- YULE G., 1982, "Interpreting anaphora without identifying reference", *Journal of semantics*, 1, 315-323.
- ZRIBI-HERTZ A., 1996, *L'anaphore et les pronoms. Une introduction à la syntaxe générative*, Villeneuve-d'Ascq, Septentrion.